



Inter' Actions

Cie Mesdemoiselles



La compagnie Mesdemoiselles
en résidence sur la commune
en 2024

Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
15	Le dossier
19	Vie communale
30	Enfance et jeunesse
34	Vie associative
35	Histoire et Patrimoine
36	Sèvre et Loire News
38	Autour de chez nous
43	Le coin détente
47	Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie :
communication@mairie-laregrippiere.fr



L'AGENDA

MARS

- 2 - Repas des chasseurs
- 9 - Soirée Vini vinyle par le comité des fêtes
- 23 - Carnaval des écoles
 - Atelier généalogie à la médiathèque
 - Concert Phon'éthique tribute Téléphone - Le St Jo'
- 28 - Conseil municipal
- 30/31 - Exposition d'art - salle polyvalente

AVRIL

- 1 - Pêche aux poissons - jardin public
- 5 - Soirée surprise Le St Jo' - salle polyvalente
- 6/7 - Porte ouvertes Domaine de la Roussière
- 13 - Marché de printemps - place Saint Joseph
 - Les heures du conte à la médiathèque
 - Concours de belote par le club de l'Espérance
- 14 - Atelier cueillette par Le Rire des fleurs
- 18 - Conseil municipal
- 19 - Soirée jeux à la médiathèque
- 20 - Inauguration salle polyvalente
- 20/21 - Portes ouvertes Domaine de la Gravoire
- 27/28 - Marché de créateurs
- 28 - Atelier cueillette par Le Rire des fleurs

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de mai - juin transmettez vos articles avant le 15 avril par mail à :
communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés.
Merci de votre compréhension.

Mairie - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE
Tél. 02.40.33.63.14
contact@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

LE MOT DU MAIRE

L'année 2024 est repartie de bien belle manière avec déjà de beaux moments passés ensemble. Vous étiez environ 150 personnes aux vœux de la municipalité, ce qui démontre votre intérêt pour le bien commun. Par ailleurs, les représentations de la troupe de théâtre Les Amus'cadets affichent des records de fréquentation cette année ; c'est aussi le cas des artistes de la compagnie «Mesdemoiselles» qui ont rencontré de nombreux enfants des écoles et de l'association Croc'Loisirs.

Dans les prochaines semaines, n'hésitez pas à pousser la porte de la salle polyvalente les 30 et 31 mars, pour une nouvelle édition de la galerie d'art avec cette année plus d'une dizaine d'artistes du vignoble qui viendront exposer des peintures, des photos et des sculptures. Un rendez-vous annuel que nous souhaitons de plus en plus éclectique. Toutes les cultures ont leur place dans la ruralité.

La chasse aux œufs de Pâques aura lieu cette année au niveau du jardin public, un moment magique pour les enfants.

Les travaux du nouveau bâtiment de la périscolaire suivent leur cours. Le calendrier est, pour le moment, respecté avec une ouverture programmée sur l'automne.

La commission enfance-jeunesse va proposer à l'ensemble des habitants une réflexion sur le futur nom de ce bel espace.

Monsieur Paul Rousselière, qui a habité une grande partie de sa vie sur la commune, puis ses dernières années dans un établissement spécialisé, est décédé en décembre dernier. Il a fait un don à la commune d'une somme d'environ 81 000€. A ce jour, nous ne connaissons pas encore exactement le montant qui reviendra à La Regrippière après la retenue des services fiscaux. La destination de cette somme sera mûrement réfléchi et affectée après validation du conseil municipal, pour le bien commun, tout en respectant la mémoire du donateur. Il avait noué des liens forts avec la commune et notamment avec l'ancien maire René BARON.

En février, avec le bureau d'études ARTELIA, nous avons commencé la concertation avec les habitants des rues d'Anjou et de Bretagne, pour la rénovation de la voirie et la renaturation du Chateau.

Les commissions municipales sont mobilisées sur la préparation du futur budget qui sera voté en mars. Nous le détaillerons lors du prochain bulletin.

Le monde agricole traverse une crise qu'il est difficile de ne pas soutenir tant nous connaissons, dans nos communes, la valeur du travail fourni par les agriculteurs qui façonnent nos paysages et notre environnement. Chacun de nous est acteur de cette économie locale ; nous avons tout, à portée de mains, pour bien manger. Si je n'occulte pas la baisse continue du pouvoir d'achat, nous faisons tous parfois des choix de consommation incohérents en multipliant des abonnements ou en achetant un téléphone portable de la valeur d'un Smic alors qu'en même temps nous hésitons pour un produit alimentaire local plus cher de quelques centimes ou euros. Le vignoble regorge de ressources !

Je vous souhaite un bon printemps, et prenez soin de vous et des vôtres.

Au plaisir d'échanger avec vous !

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 6 décembre 2023

Nombre de membres : En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 17

Présents : Pascal EVIN, Armelle DURAND, Roger CAILLER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Valérie CLÉRO, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Vincent DUGUÉ, Cécilia FONTENEAU, Clothilde JOLIVET, Marie-Annick HERBRETEAU, Bérengère LAMBERT, Bernard SOURISSEAU

Excusés : Michel AMOSSÉ, Cindy PASQUEREAU, Jean-Luc GAULTIER,

Pouvoir : Mme C. PASQUEREAU a donné pouvoir à M P. EVIN

M J-L GAULTIER a donné pouvoir à M R CAILLER

Michaël BAUDRY est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une demande de subvention auprès de la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux).

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2023.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 29 novembre 2023 :

- C 909	2 rue des Douves	232 m ²
- C 922	Clos des Douves	2 m ²
- C 925	Les Douves	332 m ²
- C 928	Les Douves	12 m ²

Appartenant aux conjoints GABORIT (demandé par Maître PENARD – VALLET)

Parcelles situées en zone Ub

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.

CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE – AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ N° 2023-06

En séance du 1^{er} décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

En séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 €.

En séance du 10 octobre, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62 €.

En séance du 9 novembre, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19 €.

Le préau a été réaménagé différemment, ce qui apporte des modifications au marché.

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
1	BOISSEAU	262 955.20	1 855.46	264 810.66
2	TRILLOT	156 168.70	500.00	156 668.70
3	AGASSE	73 234.48	3 050.50	76 284.98
4	GUEBER	121 511.16	- 4 827.10	116 684.06
6	EVRE METAL	27 075.40	- 3 147.45	23 927.95
7	MGP	123 928.34	- 2 887.69	121 040.65
13	HERVE DURAND	74 178.77	1 294.64	75 473.41
14	HERVE DURAND	100 152.11	- 1393.65	98 758.46
15	ALLARD	188 954.05	2 688.00	191 642.05
TOTAL		1 128 158.21	- 2 867.29	1 125 290.92

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2023-06 pour la modification citée ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

Le marché avec la société qui devait poser des panneaux photovoltaïques a été résilié, faute d'assurance pour l'étanchéité. Les panneaux vont donc être remplacés par des tuiles pour ne pas perdre de temps dans la construction du bâtiment. Cette résiliation diminue de 40 410 € HT le coût de la périscolaire. Le projet de photovoltaïque ne pourra plus être réalisable sur ce bâtiment. Il y peut être envisagé dans les prochaines années la mise en place d'ombrières sur le parking de l'école.

La couverture va être terminée en fin d'année. Un pré contrôle d'étanchéité va avoir lieu en janvier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMINATION ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

La commune doit procéder au recensement de la population à partir du 18 janvier 2024, pour cela elle doit désigner et définir les conditions de rémunération des agents recenseurs. Ils sont ensuite nommés par arrêté municipal.

La rémunération peut être établie, soit sur la base d'un indice de la Fonction Publique Territoriale, soit en fonction du nombre de questionnaires.

Il y a 715 logements qui seront répartis en trois districts d'environ 250 logements. Trois agents recenseurs seront donc nécessaires pour ce recensement contrairement à deux habituellement.

Chaque secteur a un certain nombre de logements. Afin que la rémunération soit calculée au plus juste vis-à-vis du travail effectué, il est proposé de rémunérer en fonction du nombre de questionnaires, soit :

- **5.50 €** pour chaque dossier logement en version papier
- **6 €** pour chaque dossier logement rempli par internet
- **Frais kilométriques pouvant aller de 150 € à 300 € en fonction du secteur**
- **Un forfait de 40 € par demi-journée de formation.**

La commune va percevoir une dotation forfaitaire en 2024 qui s'élève à 2 837€ pour les frais afférents au recensement.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable** aux propositions faites ci-dessus,
- **Charge le Maire** de nommer les agents recenseurs, et faire appliquer les décisions

Les agents ont été recrutés. Il s'agit de Mme Chantal BULTEAU, Mme Frédérique COLLÉ et Mme Mélanie BOYAS.

CONVENTION AVEC LA SOCIETE SOUS MON AILE CAPTURE

La Société « Sous mon aile Capture », sise à Port Saint Père, est spécialisée dans la capture et le transport des animaux de compagnie et domestiques en divagation.

Il est donc proposé de conclure une convention entre la commune et la Société pour la capture, le transport et la mise en fourrière des animaux de compagnie et domestiques trouvés en état de divagation sur le territoire communal.

Pour chaque intervention, la Société facturera à la commune un tarif forfaitaire actuellement fixé à 67€ TTC. À charge pour la collectivité de récupérer le coût auprès du propriétaire de l'animal s'il peut être identifié.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** la conclusion de la dite-convention
- **autorise** Monsieur le Maire à la signer.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL BIBLIOTHÈQUE ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lors de sa création en 2017, la Communauté de communes a pris en compétence la « Politique culturelle – Réseau de lecture publique » et prend en charge la mise en réseau des bibliothèques, l'acquisition des fonds, du matériel et du mobilier, la gestion du fonctionnement, programme d'animation, politique tarifaire, soutien aux structures et action dans le domaine de la lecture publique à rayonnement communautaire.

Le réseau de lecture publique intercommunal Sèvre et Loire est composé de sept bibliothèques sur les communes suivantes : La Boissière du Doré, La Chapelle Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Pallet, Mouzillon et Vallet.

Chaque commune est propriétaire du bâtiment servant à l'usage de la bibliothèque. La Communauté de communes Sèvre & Loire est locataire des locaux.

Une convention de mise à disposition des locaux a été signée entre la Communauté de communes et les communes en 2008 lors de la création du réseau intercommunal de lecture publique. La convention prévoit que les charges incombant au locataire (la Communauté de communes) sont refacturées annuellement pour chaque commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L 2122-22 :

Vu les statuts de la CCSL en matière de politique culturelle et plus spécifiquement de réseau de lecture publique.

Considérant que certaines conventions n'ont jamais été actées et que les communes concernées ne peuvent pas refacturer les charges incombant à la CCSL.

Considérant que les communes ne pratiquent pas la même refacturation et qu'il existe des écarts significatifs.

Considérant que certaines communes utilisent les locaux à d'autres fins que la bibliothèque.

Considérant qu'il est donc nécessaire d'actualiser les conventions de mise à disposition des locaux pour les communes de La Boissière du Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Pallet et Mouzillon.

Considérant la convention de mise à disposition annexée à la présente délibération.

Considérant l'avis favorable de la commission culture du 6 novembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ABROGE la convention existante pour la commune de La Regrippière

VALIDE la convention de mise à disposition des locaux telle que présentée en annexe.

VALIDE la base de calcul de la compensation financière prévue dans la convention de mise à disposition des locaux.

AUTORISE M le Maire ou l'adjointe en charge de la culture à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et L2113-7,

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives,

Considérant que pour leurs besoins en matière d'achats de fournitures administratives, la Communauté de Communes Sèvre et Loire, le SSIAD Sèvre et Loire et les communes de La Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Landreau, Vallet, Le Loroux-Bottereau, La Regrippière, Divatte-sur-Loire, Le Pallet, La Boissière du Doré et La Remaudière, ont jugé qu'un groupement de commandes pouvait engendrer des économies d'échelles ainsi qu'une meilleure organisation du système de commandes,

Considérant que la Communauté de communes Sèvre et Loire se propose d'adopter le rôle de coordonnateur du groupement de commandes, et être ainsi en charge de l'élaboration du dossier de consultation, de la consultation des entreprises, de la signature et notification des marchés pour le compte de chaque commune adhérente à la convention ainsi que de la passation de certains avenants,

Considérant que le futur marché sera divisé en trois lots et que chaque membre du groupement est libre d'adhérer à un ou plusieurs lots,

Considérant que les montants minimums et maximums annuels de commandes en valeurs doivent être déterminés par lot,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

-D'ADHÉRER au groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives

-D'APPROUVER la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché d'achat de fournitures administratives

-D'ADHÉRER aux lots suivants avec les montants minimums et maximums annuels de commandes correspondants :

Dénomination des lots	Montant minimum annuel de commande en € HT	Montant maximum annuel de commande en € HT
Lot n° 1 : Fournitures de bureau	Néant	Néant
Lot n° 2 : Petit équipement de bureau	Néant	Néant
Lot n° 3 : Papier	0 €	2 000 €

-D'ACCEPTER que la Communauté de Communes Sèvre et Loire assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes, en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique,

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,

-D'AUTORISER par avance Madame la Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, en tant que représentante du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés et à signer et notifier les avenants ayant pour objet l'actualisation des catalogues produits et des bordereaux de prix conformément à la convention constitutive du groupement de commandes,

-DE NE PAS PROCÉDER au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes désigné,

-DE DÉSIGNER ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siègeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Pascal EVIN	Roger CAILLER

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR LE SKATE PARC

Le projet de skate parc est co-construit avec le conseil municipal d'enfants.

L'estimation de travaux s'élève à **28 560 € HT**.

Ce projet sera financé par les subventions obtenues et par de l'autofinancement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des coûts et financement :

- **APPROUVE LE PROJET** tel qu'il est présenté,
- **CHARGE** le Maire pour solliciter la subvention auprès de la Préfecture pour la DETR
- **MANDATE** le Maire ou son adjoint délégué pour l'envoi du dossier correspondant, Et signature des pièces.

Le Conseil Municipal d'enfants inaugurera le skate parc au printemps.

DIVERS

Un bilan sur l'année a été effectué par rapport au programme électoral. Voilà les actions qui ont eu lieu cette année :

- démarrage de la construction de la périscolaire
- l'installation d'un terminal sur le distributeur à baguettes pour limiter les vols
- la construction d'une plateforme du skate parc
- l'acquisition de terrains derrière le parking de l'école publique
- la création d'un jardin de Noël en partie avec des matériaux recyclés

- l'installation d'une boîte à livres
- la création d'une aire de stationnement PMR pour le bus
- la mise en place d'un stop salle polyvalente
- l'ajout de chicanes route de la Tranchais
- l'ajout d'un stop au niveau du Bordage
- annulation de la mise en place de panneaux solaires sur la périscolaire
- la réflexion avec la CCSL sur les énergies renouvelables
- l'installation des différentes éoliennes
- le forum « Fait main – Fait maison »
- la mise en place de l'aide aux devoirs
- la participation active du conseil municipal d'enfants aux cérémonies du 11 novembre, avec différentes animations proposées aux élèves des 2 écoles durant la pause méridienne
- les articles et portraits dans le bulletin municipal concernant les entreprises et artisans de la commune
- l'achat de produits locaux pour les différentes manifestations municipales
- participation au projet du Vignoble à vélo
- la création du sentier pédestre d'orientation
- le prêt des salles pour la petite enfance
- demande de la mise en place d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) dans la future périscolaire
- les échos du Prieuré
- l'installation de la Police Municipale

CŒUR DE BOURG

La réunion publique présentée par le cabinet Citté Claes a eu lieu le jeudi 30 novembre 2023 à la salle polyvalente. 35 personnes environ étaient présentes. L'explication du décret ZAN (Zéro Artificialisation Nette) a permis une meilleure compréhension du projet. Les échanges ont été constructifs et les remarques intéressantes.

ETUDE BAS DU BOURG PAR ARTÉLIA

L'étude réalisée par la société Artélia a été présentée au conseil municipal. Une concertation avec les habitants aura lieu le 15 février 2024. Les habitants des rues concernées seront invités par courrier.

SALLE SAINT FRANCOIS

Actuellement, la salle est prêtée pour les sépultures et des activités extérieures. Elle n'est plus mise en location pour les habitants. Une demande a été faite en vue d'une messe souvenir.

Après réflexion, le conseil municipal souhaite instaurer un tarif pour la location de la salle lorsque les familles demandent la salle après une messe liée au décès autre que la sépulture.

LA CHAPELLE HEULIN

La salle de sport a pris feu dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 décembre 2023. M J. Teurnier, Maire de La Chapelle Heulin, a demandé aux communes de la CCSL si elles pouvaient proposer les créneaux de salles aux associations.

EOLIENNES

Les travaux avancent comme prévu. Elles devraient être toutes montées avant fin décembre.

MARCHÉ DE NOËL

22 exposants étaient présents. Armelle DURAND, adjointe, remercie les élus qui ont participé à l'organisation de cette journée.

Le rassemblement de voitures organisé par le St Jo a dû être annulé en raison de la météo.

JARDIN DE NOËL

M Roger CAILLER est satisfait du travail accompli par la quinzaine de bénévoles. Il y a eu beaucoup de créations réalisées. La municipalité les invitera au mois de janvier pour les remercier.

CIRQUE

Le projet culturel de territoire de la Communauté de Communes est axé sur le thème du cirque. Il est proposé d'accueillir sur la commune la « Compagnie Mesdemoiselles » pour leur nouvelle création « Le Bonheur en boîte » du 5 février au 18 février 2024. Cette compagnie se mettra en relation avec les associations et les écoles pour créer des temps d'actions culturelles sous forme de rencontres et d'ateliers afin de sensibiliser le public aux arts du cirque contemporain. Pour cette animation, la commune devra participer financièrement à hauteur de 1833 €.

Lors de la manifestation du Vignoble à vélo, cette compagnie sera également présente pour la rentrée culturelle 2024.

Cette action culturelle pourra se boucler en 2025 par l'implantation d'un chapiteau sur la commune avec différentes animations sur le monde du cirque faisant participer les associations et les écoles.

Après réflexion, le conseil municipal valide ce projet.

VIGNOBLE A VELO

Les réunions de travail avancent bien. La prochaine réunion aura lieu le 9 janvier et sera sur la restauration. La commune accordera une subvention aux associations en cas de difficulté financière.

ALAIN CLOUET

Des demandes de devis ont été effectuées afin d'obtenir différentes propositions de pancartes pour mettre sur la salle. L'inauguration aura lieu au printemps.

LEADER SÈVRE ET LOIRE

A ce jour, le dispositif LEADER 2014-2023 est animé et géré par le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais à travers un Groupe d'Action Local (GAL). Il se termine après 2 années de prolongation, au 31/12/2023 et jusqu'au 31/12/2025 pour clôturer l'ensemble des projets programmés.

Pour la nouvelle programmation, considérant le choix de Clisson Sèvre et Maine Agglo, en juin 2022, de déposer une candidature ITI-FEDER, la Communauté de Communes Sèvre & Loire a déposé une candidature avant le 30 novembre 2022 conformément au délai régional, qui a été acceptée. La nouvelle programmation prend donc effet au 1/01/2024.

Le conseil municipal doit désigner un titulaire et un remplaçant : Pascal EVIN, titulaire et Armelle DURAND, suppléante.

MODULAIRES

Après réflexion, et vu le coût de la réhabilitation, les modulaires servant actuellement à la périscolaire, le projet de les recycler pour créer un nouveau bâtiment est annulé.

Il est prévu d'utiliser ces modules pour des tribunes de foot en continuité des vestiaires.

APPARTEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE

L'estimation des travaux a été réestimé. Une déclaration de travaux va être déposée prochainement.

COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

Les représentants des parents d'élèves ont été élus. Ils sont 4 titulaires et 1 suppléant.

12 élèves de l'école publique bénéficient du transport scolaire.

La périscolaire accueille le matin dans le préfabriqué et le soir l'accueil est effectué dans une classe de l'école publique et dans le préfabriqué.

Les repas préparés au sein du restaurant scolaire sont appréciés par les enfants et les enseignantes.

Le fonctionnement à deux services et à trois salles est très apprécié avec l'amélioration du niveau sonore. Avant et après le déjeuner, les enfants peuvent jouer sur la cour et les plus petits peuvent écouter une histoire lue par Irène.

Le réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficultés (RASED) est formé de deux enseignantes spécialisées et d'une psychologue de l'éducation nationale.

Actuellement, 14 enfants sont pris en charge à l'extérieur pour une aide extérieure.

L'aide aux leçons a été très peu fréquentée. Cette aide ne sera pas renouvelée en 2024. Les parents de l'école publique ont reçu un questionnaire réalisé par les parents élus pour essayer d'en connaître les raisons.

L'APE a un nouveau bureau. Elle va mener plusieurs actions cette année pour financer la classe découverte : vente de torchons, loto, présence au bar du marché de Noël ...

Cette année, l'école accueille 76 enfants pour 59 familles.

Un cross a été organisé le vendredi 20 octobre. Les fonds récoltés serviront pour la classe découverte.

Comme chaque année, l'école bénéficie de l'intervention de l'école de musique pour les CE et CM, d'une animation au sein de la médiathèque pour tous les élèves, de cours de piscine pour les élèves du CP et CM et de l'intervention de cours de basket pour les élèves de GS au CE.

Les élèves de CM vont participer au concours « Les petits champions de la lecture ».

L'école a demandé différents travaux qui vont être étudiés en commission bâtiment.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

La prochaine élection aura lieu en mars 2024.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le forum « fait main-fait maison » aura lieu le samedi 16 décembre.

FANFARE DES COLLÈGES

Tous les ans une fanfare de collèves se produit dans les communes de la CCSL. Il est proposé qu'elle se produise au cours de la fête de la musique se produire. Le coût serait de 1000 € pour la commune. Cédric voit avec le comité des fêtes s'il serait d'accord pour l'insérer au programme de la fête de la musique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

Le dix-huit janvier deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 6 janvier 2024

Nombre de membres : En exercice : 18

Présents : 14

Votants : 17

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO, Vincent DUGUÉ, Cécilia FONTENEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Bernard SOURISSEAU

Excusés : Michel AMOSSÉ, Marie-Annick HERBRETEAU, Cindy PASQUEREAU, Michael BAUDRY

Pouvoir : Cindy PASQUEREAU a donné pouvoir à Cécilia FONTENEAU

Michael BAUDRY a donné pouvoir à Roger CAILLER

Marie-Annick HERBRETEAU a donné pouvoir à Clothilde JOLIVET

Franck BOUCHEREAU est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

M le Maire a demandé à rajouter un sujet : Assurance-vie

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION SEMES

(SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE)

Madame Adeline GUIBERT, directrice, ainsi que M Paul GOSSEYE, président, sont venus présenter les actions de l'association SEMES.

Cette association est une structure d'insertion par le travail qui regroupe 3 activités. Elle se compose : SEMES Services, SEMES Nature et SEMES Valorise. Elle accompagne en moyenne 200 salariés en transition professionnelle pour une durée maximale de 24 mois.

Ce projet est financé par les subventions obtenues, par un emprunt et par autofinancement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des coûts et financement :

- **APPROUVE** le projet tel qu'il est présenté,
- **CHARGE** le Maire pour solliciter la subvention auprès de la région Pays de la Loire
- **MANDATE** le Maire ou son adjoint délégué pour l'envoi du dossier correspondant, et signature des pièces.

SORTIES DÉCOUVERTES POUR LES ECOLES PRIMAIRES COMMUNALES POUR 2024

DEMANDE D'AIDE RÉGIONALE DANS LE CADRE DU CONTRAT PAYS DE LA LOIRE 2026

La construction de la périscolaire est en cours. La collectivité peut obtenir une subvention de la part de la région. Le dossier doit être déposé avant le 29 janvier 2024.

L'estimation de travaux restants s'élève à **937 210.46 € HT.**

Il est ensuite donné lecture des subventions acquises, à savoir :

- Une dotation de soutien à l'investissement local
- Une subvention du conseil départemental
- Une subvention de la CAF

Les deux écoles partent en sorties découvertes cette année.

Pour l'école publique, tous les élèves (76) pourront partir à Préfailles du 13 au 17 mai 2024 en classe de mer : GS au CM du lundi au vendredi et PS-MS du lundi au mardi.

Concernant l'école privée, les élèves de CE et CM (48) partiront du 12 au 14 février 2024 à Mûrs Erigné, en classe transplantée pour découvrir les différents sports olympiques et paralympiques.

Après discussion, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal décide d'allouer 20 euros par élève, soit :

- 1 520 € à l'école publique (76 élèves)
- 960 € à l'école privée (48 élèves)

La somme nécessaire sera inscrite au budget primitif 2024 à l'article 65748.

CONSTRUCTION D'UNE PÉRICOLAIRE - AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ

En séance du 1^{er} décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

En séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 €.

En séance du 10 octobre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62€.

En séance du 9 novembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19 €.

En séance du 14 décembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de

- 2 867.29 €.

Autres travaux en plus pour la périscolaire :

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
2	TRILLOT	156 668.70	500.00	156 668.70
13	HERVE DURAND	74 178.77	1 446.01	75 624.78
14	HERVE DURAND	98 758.46	194.81	98 953.27
TOTAL		329 605.93	2 140.82	331 246.75

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2023-07 pour l'avenant cité ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2016 portant fusion des Communautés de communes de Loire-Divatte et de Vallet et création de la Communauté de communes Sèvre et Loire au 1er janvier 2017 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Sèvre et Loire annexés à l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2016 ;

Vu l'arrêté du 14 août 2019 modifiant les statuts de la Communauté de communes Sèvre et Loire pour y insérer la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment son article L. 153-12 ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » ;

Vu la conférence intercommunale des maires du 17 septembre 2019 préalable à la définition des modalités de collaboration avec les communes membres

Vu la délibération du 2 octobre 2019 prescrivant l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes Sèvre et Loire, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation et de collaboration avec les communes membres ;

Vu les orientations du futur projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme intercommunal adressées par Madame la présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire ;

Soucieux d'apporter une réponse globale aux habitants et entreprises du territoire, les élus ont élaboré, en 2018, un projet d'aménagement durable identifiant les enjeux en matière de développement économique, d'organisation urbaine, d'attractivité touristique et de transition écologique et énergétique. Ce travail a permis également d'aboutir à l'élaboration d'un pacte de gouvernance et au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité. Suite à ce travail et afin de doter le territoire d'un outil de planification stratégique et partagé à l'échelle des 11 communes du territoire, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Sèvre et Loire sur l'ensemble de son territoire a été prescrit au conseil communautaire du 2 octobre 2019.

La démarche du PLUI, engagée depuis 2019, exprime l'intérêt partagé des communes de la Communauté de Communes Sèvre et Loire d'approfondir une approche concertée des modes de développement dans une démarche de planification à l'échelle intercommunale. Après une phase de diagnostic territorial, la Communauté de Communes a engagé un travail permettant de définir le projet du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Suite aux échanges réalisés avec les élus communaux et intercommunaux, la population et les personnes publiques associées à la démarche, le temps est venu de débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD, document du PLUI non opposable aux autorisations d'urbanisme, définit les grandes orientations de développement et d'aménagement à l'échelle intercommunale. Il conditionne le travail réglementaire et les évolutions à venir du PLUI, et fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il tient compte de la capacité à mobiliser effectivement les locaux vacants, les friches et les espaces déjà urbanisés pendant la durée comprise entre l'élaboration, la révision ou la modification du plan local d'urbanisme et l'analyse prévue à l'article L. 153-27 du Code de l'urbanisme. Pour ce faire, la Communauté de Communes mène des études sur sa stratégie foncière avec le Cerema en parallèle de l'élaboration de son PLUI (AMI ZAN).

La procédure d'élaboration du PLUI prévoit, conformément à l'article L153-12 du Code de l'urbanisme, la tenue d'un débat sur les orientations générales du PADD au sein des Conseils municipaux des communes membres et en Conseil Communautaire.

Selon les projections, la Communauté de Communes Sèvre et Loire comptera 56 000 habitants à l'horizon 2034 (croissance annuelle de +1,28% sur la période 2024-2034), ce qui induit d'être en capacité de permettre la production en moyenne de 300 logements par an, de répondre aux besoins d'accueil des entreprises et de réaliser les équipements publics et infrastructures accompagnant ce développement.

Le projet prévoit de répondre à l'attractivité du territoire tout en fixant un objectif de réduction de la consommation foncière de moitié par rapport à la décennie passée (période : 2011-2021). Sur la centaine d'hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers qui pourront être aménagés, environ 40-45 % de ce foncier sera affecté au développement économique, environ 40 % pour

la création de nouveaux logements et environ 15-20% pour assurer le développement d'équipements et de projets touristiques de rayonnement communautaire et au-delà.

Ainsi, dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain, une part conséquente des logements sera réalisée au sein des enveloppes déjà bâties :

- Pour les bourgs des centralités de proximité : 30% de part minimale de production de logements au sein de l'enveloppe bâtie jusqu'à 2031 puis 65% jusqu'à 2041.
- Pour les pôles structurants : 45% de part minimale de production de logements au sein de l'enveloppe bâtie jusqu'à 2031 puis 75% à l'horizon de 2041.

Rehausser le niveau minimal moyen de densité des logements contribuera également à atteindre les objectifs de modération de la consommation d'espaces :

- Pour les bourgs des centralités de proximité : 30 logements par hectare ;
- Pour les pôles structurants : de 45 logements par hectare jusqu'à 2031 à 55 logements par hectare à l'horizon de 2041.

Les quatre axes du PADD

Le contexte de changement climatique, de transition énergétique, de raréfaction des ressources et de la biodiversité, implique d'inscrire la dynamique territoriale dans un cercle vertueux visant une approche renouvelée de l'aménagement du territoire. Le projet de PADD tel qu'annexé à la présente délibération développe les stratégies pour l'aménagement du territoire à travers 4 axes.

AXE 1 : AFFIRMER LES TRAMES DU TERRITOIRE, SUPPORT DU DEVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITES

L'axe 1 exprime le positionnement du territoire et ses connexions internes révélant la vitalité des influences diverses. Que ce soit pour la biodiversité, les habitants, les entreprises ou encore les personnes de passage, de nombreuses trames dessinent les parcours possibles sur le territoire et les caractéristiques du territoire à prendre en compte.

L'organisation du territoire à partir de ces relations structurantes au niveau intercommunal et avec les espaces voisins proches et lointains, est une garantie essentielle à la conservation de son attractivité et de ses qualités, à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la qualification de sa bonne image.

AXE 2 : METTRE EN OEUVRE UNE STRATEGIE ECONOMIQUE COHERENTE

L'axe 2 se consacre aux conditions d'accueil et de déploiement des activités créatrices de valeur ajoutée et d'emplois sur le territoire. Le paysage économique est constitué d'infrastructures complémentaires qui s'appuient sur des ressources locales et qui bénéficient des synergies entre acteurs du territoire.

Cet écosystème économique tend à rééquilibrer le ratio d'un emploi en entreprise pour un actif résidant sur le territoire et à développer l'économie dans les centralités. Cette approche se comprend dans un bassin d'emploi plus large, fortement dynamique par l'effet d'attraction de la métropole nantaise et par la vitalité du bassin industriel rural proche allant d'Ancenis à la Vendée en passant par les Mauges.

Le territoire oriente son développement économique sur la mise en application d'un modèle durable et le décline dans le choix des entreprises à accueillir dans les zones d'activités. L'armature des zones d'activités permet de structurer cette offre, de définir un maillage équilibré, d'orienter les entrepreneurs et de définir un socle commun de stratégie économique.

AXE 3 : RENFORCER L'ORGANISATION URBAINE POUR INTENSIFIER LES PRATIQUES DE PROXIMITE

Cet axe aborde les modes de vie sur le territoire de la Communauté de Communes Sèvre et Loire. La diversité de l'habitat, les conditions favorables au bien-être des habitants, les mutations sociétales à l'œuvre, le rapport à l'économie... sont autant d'enjeux prépondérants pour constituer des ambiances au sein des bourgs et villes en contraste de l'influence métropolitaine. La croissance démographique plus marquée dans les pôles principaux de l'armature urbaine, comme tendance ressortie du bilan du SCoT du Vignoble Nantais de 2015, souligne l'intensité du développement résidentiel démultiplié par la connexion directe entre l'offre d'habitat et les services à la population. Cette relation se retrouve également dans les centralités de proximité, avec une intensité urbaine moindre, mais une volonté similaire de revitalisation ciblée sur des centralités à forte capacité d'échanges et de mises en relation. Le renouvellement urbain comme fondation de la structuration du territoire s'entend par la réalisation d'opérations de manière privilégiée en enveloppe bâtie, avec la reconquête et la revitalisation des centres... le tout entraînant une déconstruction-reconstruction, une réhabilitation de l'existant, une mobilisation de friches... Le projet vise à répondre au parcours résidentiel des ménages sur le territoire, à définir des objectifs qualitatifs pour l'habitat de demain et à déployer des solutions de mobilités de proximité.

AXE 4 : CONSOLIDER LES ORIENTATIONS EN FAVEUR DE LA RESILIENCE ET DE LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES

Parallèlement au PLUi, la Communauté de communes Sèvre & Loire est en cours d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dont la stratégie a été validée. L'objectif de ce plan est de mettre en œuvre un programme d'actions pour rendre opérationnelle la transition écologique et énergétique. En lien avec le PCAET, l'axe 4 détermine les conditions d'un développement du territoire tout en cherchant à limiter son empreinte écologique et à accompagner la transition énergétique locale. Les principaux axes suivants seront mis en œuvre dans le PLUi :

- L'optimisation de l'usage des sols au profit de la renaturation ;
- L'adaptation du territoire pour atténuer les effets du changement climatique ;
- Devenir un territoire plus sobre énergétiquement et tendre vers l'autonomie en énergies renouvelables et locales ;
- Un projet favorable à la santé porté par la limitation de l'exposition des habitants aux risques et aux nuisances.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après avoir débattu des orientations du futur projet d'aménagement et de développement durable ;

Le conseil Municipal à 16 pour et 1 abstention :

- **PREND ACTE** du débat organisé en son sein sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme intercommunal de la CCSL

CONTRAT ASSURANCE-VIE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la décision de Monsieur Paul ROUSSELIERE de désigner la commune de La Regrippière bénéficiaire du contrat d'assurance-vie d'un montant de 81 036.83 €.

Vu la décision de M. le Maire d'accepter provisoirement le bénéfice de ce contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'accepter le bénéfice du contrat
- **Donne** délégation à Monsieur le Maire à l'effet de signer les documents nécessaires.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

D'après les statistiques, la commune connaît une baisse de la population.

L'augmentation progressive de la population suite aux nouveaux lotissements sera prise en compte après le recensement de la population qui a lieu cette année.

Ce nombre d'habitants sert pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement. Celle-ci est en baisse depuis 2020 suite à la baisse des habitants.

Le volume des bases de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti évolue également en fonction de la dynamique de construction sur le territoire communal.

Le taux a été conservé mais les bases ont augmenté ainsi que les habitants. Il y a donc une augmentation de cette recette.

Avec la hausse des coûts de l'énergie, de l'eau, du gaz et des pellets, il a été difficile de rester au même niveau que l'année dernière concernant les charges à caractère général.

La commune a un excédent prévisionnel de fonctionnement de 350 000 €.

La collectivité a une capacité de désendettement d'une année et demie.

Les adjoints ont également évoqué les différents travaux qui sont envisagés pour l'année 2024.

DIVERS

AGENT TECHNIQUE

Un nouvel agent arrive le 22 janvier au service technique. Il s'agit de M Bruno Gerfault.

CARTES D'ÉLECTEURS

M le Maire propose aux élus de réaliser une cérémonie pour la remise des cartes d'électeurs pour les jeunes de 18 ans en même temps que la remise des prix des maisons fleuries.

BÂTIMENTS

La commission s'est réunie pour voir les priorités pour cette année. Les projets essentiels sont : la création de l'appartement au-dessus de la mairie, l'entretien intérieur et remise en état de la chaudière de la cantine, la réaffectation des modulaires de la périscolaire et des travaux de réfection de peinture de l'école Clément Pellerin.

PONT DE LA CHAUVINIÈRE

Des travaux vont devoir être effectués sur le pont de la Chauvinière. Celui-ci s'est affaissé.

BOUCHEFOIRE

Plusieurs maisons dans ce village n'ont pas l'assainissement conforme. Un assainissement collectif est prévu sur un terrain communal. Pour l'instant, ce dossier a été déposé au service de la communauté de communes. Une réunion devra être organisée avec les habitants pour valider l'implantation qui conviendra le mieux pour conserver le passage.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le groupe du Conseil Municipal d'Enfants va être renouvelé au mois de mars.

MARCHÉ DE NOËL

Le prochain marché de Noël organisé par Mme Gwladys PROUST aura lieu le samedi 7 décembre 2024. Elle va également organiser un marché de printemps le 13 avril sur le parking de la place St Joseph en même temps que le rassemblement de voitures anciennes organisé par le St Jo. Mme PROUST a proposé de créer une association pour gérer les différents événements qu'elle souhaite organiser sur la commune, le conseil municipal approuve.

ENSEIGNE : ESPACE ALAIN CLOUET

Le conseil municipal a validé la proposition faite par l'entreprise Evelyne DECO. Cette enseigne sera posée au-dessus de l'entrée de la salle polyvalente.

ECOLE DE MUSIQUE

Le groupe de musique de la communauté de communes ne pourra pas venir lors de la fête de la musique comme cela avait été envisagé.

VIGNOBLE A VELO

Le projet avance et plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Le comité des fêtes est partant pour organiser la prestation des repas avec le concours des autres associations. Dix associations sont associées à la mairie et la CCSL pour l'organisation de cet événement.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 17 JANVIER

Présents : Proust Mathéo, Dutertre Eloane, Carette Abel, Baron Rose, Lamarque Camille, Cesbron Emma, Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse), Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse).



Absents excusés : Bâtonnier Enora, Lambert Valentin, Clautour Bertille, Tefinjanahary Louane, Godard Enola, Buffeteau Mathilde, Lambert Bérengère (conseillère municipale), Evin Pascal (Maire)

Ordre du jour :

Travail sur le règlement intérieur du CME et échéancier élections

Futures élections du CME : les élections auront lieu en début d'année 2024 et le conseil municipal sera élu pour une période de 18 mois, soit jusqu'en septembre/octobre 2025 afin de calquer le rythme scolaire. L'idée est de faire participer les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2, puis d'organiser des élections à la rentrée tous les deux ans.

Echéancier proposé pour les élections du nouveau CME :

- semaine 6 (du 5 au 9 février) : présentation des élections à vos classes de CE1/CE2 et CM1/CM2
- semaine 7 (du 12 au 16 février) : date limite des candidatures
- semaine 8 (du 19 au 23 février) : préparation de la campagne électorale
- semaine 11 (du 11 au 15 mars) : campagne électorale
- semaine 12 (du 18 au 22 mars) : élections des conseillers (en mairie ou au prieuré) idéalement le 21 ou le 22
- mercredi 27 mars : première réunion du conseil municipal

Avril : préparation de la deuxième grande journée sur le développement durable et mise en place d'une journée articulation sport/nature (à confirmer), semaine 15 : du 8 au 12 avril.

Mai/juin : travail sur le lien art/développement durable avec la mise en place de la dernière grande journée (projet de constructions, de sculptures avec des objets de récupération et idée d'un concert avec un groupe ayant fabriqué ses propres instruments).

Prochaine réunion : mercredi 27 mars 2024 de 15h à 16h salle du conseil

Cette réunion sera la dernière de l'actuel CME et la première du nouveau conseil et fraîchement élu.

LA VIE DES AÎNÉS SUR LA COMMUNE

Dans une commune, nos aînés sont essentiels au vivre ensemble. A la fois mémoire et acteurs de La Regrippière, allons à leur rencontre.

Sport senior

C'est en 2022 que l'activité « sport sénior » a été créée sur la commune. Initiée par l'animation sportive départementale, le groupe évolue à présent au sein de la section « sport sénior » de l'ASCR. Elle est accessible aux plus de 60 ans et a rencontré un véritable engouement. Ce sont aujourd'hui trente personnes de 63 à 81 ans qui sont inscrites.

Témoignage de Alexis FISONNE, enseignant en Activités Physiques Adaptées et Santé de l'association « Agir contre la maladie »

Depuis septembre 2023, Alexis est amené à encadrer, avec les éducateurs sportifs du département, le créneau sport sénior du vendredi matin à La Regrippière qui rassemble entre 20 et 30 personnes à chaque séance.

Concernant les activités mises en place :



- Les séances débutent avec un échauffement sous forme ludique afin de préparer chaque participant aux ateliers de la séance.
- Le corps de la séance se construit sous forme d'ateliers. Différents ateliers sont proposés chaque semaine (avec ou sans continuité d'une séance à l'autre), des ateliers inspirés d'activités sportives diverses (sport de ballons, raquettes) ou ateliers à thème comme par exemple des parcours moteurs, d'équilibre, de renforcement musculaire ou du travail d'endurance.
- La séance se termine toujours avec un temps calme d'assouplissement et/ou sur un travail de la respiration/relaxation.

L'objectif de ces séances est de permettre à chaque participant de pratiquer une activité physique régulière ; de mêler sollicitation physique aérobie avec du renforcement musculaire ainsi que des exercices d'équilibre fonctionnel.

Pour citer l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)-2020 :

« Chez les personnes âgées, l'activité physique apporte des bénéfices au regard des résultats sanitaires suivants : amélioration de la mortalité toutes causes confondues, de la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires, de l'hypertension, de certains cancers, du diabète de type 2, de la santé mentale (symptômes d'anxiété et de dépression réduits), de la santé cognitive et du sommeil ; les mesures de l'adiposité peuvent également s'améliorer.

Chez les personnes âgées, l'activité physique contribue à prévenir les chutes et les blessures associées, ainsi que le déclin de l'état osseux et de la capacité fonctionnelle. »



Le groupe de séniors est très volontaire et toujours ouvert à essayer de nouvelles activités. Toutes les séances se déroulent dans une bonne ambiance entre rire, concentration, plaisanteries et pauses hydratation bien méritées !

Beaucoup se connaissent où se sont rapprochés lors de ces séances d'activité, les périodes de bavardages et d'échanges en tous genres ne sont pas rares.

Témoignages de pratiquants

Françoise Logeais, jeune retraitée pratique l'activité depuis le début. Elle apprécie ce sport car il fait travailler des muscles qu'on n'utilise pas forcément autrement. Elle est venue aussi pour rencontrer du monde et c'est pour elle un vrai plaisir de faire du sport dans la bonne humeur, avec des personnes de tous âges. Il y a aussi des jeux et l'atmosphère est très conviviale.

Michel Gravouille, jeune retraité également est inscrit depuis septembre 2023. A la suite de problèmes de santé, le médecin lui a recommandé de faire du sport. Il apprécie donc de faire du cardio et lui aussi se découvre de nouveaux muscles. Les coachs sont très compétents et encadrent bien les activités. Michel met lui aussi en avant l'excellente ambiance.

Pour cette saison le groupe est au complet mais si le sport senior vous intéresse pour la rentrée prochaine, renseignements auprès de l'ASCR – Marie-Annick Herbreteau 06 30 41 78 42.

Habitants en retraite sur la commune

En 1948, Jean-Yves FLEURANCE est né à la Roussière sur la commune de La Regrippière et sa femme Monique à Vallet. La famille quitte la commune en avril 1957 pour habiter Vallet.

Jean-Yves a pour habitude de revenir souvent sur notre commune puisque ses grands-parents sont restés à la Roussière et à la Tranchais.

Il reste au fait de toute l'actualité Regrippiéroise par sa famille et ses nombreux amis d'enfance. Le foyer construit sa vie familiale, active, sociale et associative sur Vallet, notamment dans le club de basket depuis 1965.

Suite à un partage familial, le couple acquiert des terrains sur La Regrippière en 1986. En 2002, une maison est construite au Moulin Blanc. Arrivant à la retraite en 2007 Monique et Jean Yves décident de revenir vivre à La Regrippière.

Nombre de leurs amis ne comprennent pas trop leur choix ! Disant : «Vous allez être isolés et loin de tout». Pourtant cette nouvelle vie est très agréable, le couple s'y sent bien. Jean-Yves s'occupe au potager, à l'entretien de leur étang et de ses animaux. Il est toujours chasseur et est membre de l'association l' A.C.C.A. St Hubert.

Monique s'est investie dans l'association de la médiathèque et est inscrite au sport senior.

Monique est bien organisée pour les courses et les besoins quotidiens afin de ne pas multiplier les navettes sur Vallet. Elle trouve que la présence d'un petit commerce alimentaire sur la commune serait super.

Ils apprécient de vivre à la campagne au calme et espèrent y rester longtemps.

Merci à Monique et Jean Yves FLEURANCE pour ce partage.

Association Serv'Volant

Joseph Jeanneau, membre de Serv'Volant – transport solidaire

Si les seniors de la commune sont investis dans les activités qui leur sont proposées, ils savent également donner de leur temps au sein des associations. C'est le cas de Joseph Jeanneau, membre de l'association Serv'Volant, transport à la demande, depuis sa création en juin 2018. Le lancement de cette association pour le développement du transport solidaire a été initié par la communauté de communes, la MSA et le Conseil départemental. René Baron, investit dans ces instances a largement contribué au développement de ce service. A ses débuts, la présence de ce service dans chaque commune du territoire devait être assurée par l'engagement d'un élu et d'un référent. C'est donc tout naturellement que Joseph Jeanneau est entré dans l'association en tant qu'élu, accompagné de Michel Loiret, premier référent à La Regrippière.



Aujourd'hui l'association a pris son envol et est détachée du lien avec la collectivité. En revanche elle reste en relation avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) qui peut la solliciter pour accompagner des situations difficiles. Ce service répond, en effet, à un réel besoin en constante augmentation. Il pallie l'éloignement géographique de la famille, la perte d'autonomie. Il n'y a pas de critères d'âge ou de déplacement pour accéder au service, les bénévoles assurent des trajets pour les rendez-vous médicaux, les démarches administratives, un entretien d'embauche mais également pour des activités associatives, des courses ou une visite à un proche.

L'action menée par cette association favorise ainsi la rupture de l'isolement.

Les seules conditions d'accès sont la rémunération des kilomètres au chauffeur 0.40€/km et une adhésion annuelle de 4€ (conducteurs et bénéficiaires).

Aujourd'hui à La Regrippière ce sont huit conducteurs qui assurent chaque mois environ 15 trajets pour 52 à 54 bénéficiaires. Si la section de La Regrippière tourne bien ainsi, il peut y avoir des manques sur certaines périodes, auquel cas, il y a une entraide avec la section de Vallet qui vient en renfort.

A 76 ans, Joseph Jeanneau ne pense pas encore à s'arrêter mais il pense quand même au renouvellement au sein de l'association. Toute personne intéressée par cette activité peut prendre contact avec lui au 06 33 69 13 07.

S'investir dans cette association est pour Joseph Jeanneau un acte solidaire mais avec des contreparties car un vrai relationnel se crée entre les adhérents que ce soit avec les chauffeurs ou avec les bénéficiaires. Les trajets jusqu'à Nantes peuvent être longs car comme il dit : « on sait quand on part, on ne sait pas quand on revient ». Alors forcément des échanges naissent...

Le Club de l'Espérance

Témoignage de Jean-Luc MACÉ, qui est inscrit au club depuis 18 ans et en a été le vice président pendant 15 ans

Ce club est ouvert à tous les habitants de la commune de 60 ans et plus.

Ce sont les membres du bureau qui, tous les mardis installent tables et chaises pour les joueurs de belote certes, mais aussi des jeux de société.



Il est joueur de belote et venait donc au club de temps en temps les trois premières années puis de manière régulière lorsqu'il est entré au bureau. Tout naturellement il a aussi participé au thé dansant. Cette animation a lieu à Vallet dans la salle du Champilambart. Une fois par mois, les bénévoles des clubs de séniors de Vallet, La Regrippière et La Chapelle Heulin accueillent les danseurs. Cette activité, très populaire, accueillait de nombreux adeptes avant la Covid. Aujourd'hui ils sont moins nombreux, les bénévoles aussi. Le Club de l'Espérance s'est retiré de l'organisation.

Le club accueille aussi les nouveaux retraités, «les jeunes» qui jouent à la pétanque, une nouvelle pratique. Chaque année, deux concours de belote, un repas convivial et une sortie sont organisés.

Animations CCSL

Animations proposées par le CLIC de la communauté de communes Sèvre et Loire

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un service de la communauté de communes de Sèvre et Loire qui élabore des plans d'aides et facilite les démarches des retraités, des personnes âgées et de leur entourage mais aussi des personnes en situation de handicap. Véritable lieu d'écoute et d'échange, il tient une permanence le jeudi de 9h à 12h à l'espace Sèvre 1 place Charles de Gaulle à Vallet.

En dehors de ces missions d'accompagnement, le CLIC a concocté tout un programme d'animations ouvert aux seniors et aux aidants :

- De janvier à juillet : **L'escapade radiophonique**
Une émission mensuelle de radio éclectique, surprenante et joyeuse créée avec et pour les seniors - durée 30 minutes
- De janvier à juin : **Aid'en cœur**
Des ateliers de bien-être et groupes de paroles destinés aux aidants
- Vendredi 29 mars de 13h30 à 17h : **Forum « Mes yeux, mes oreilles et ma retraite »**
Un après-midi pour accompagner les seniors dans leur quotidien en cas de déficience visuelles ou auditives, conférences et stands partenaires.
- Lundi 15 et vendredi 19 avril : **Ateliers découverte piscine**
Chaque atelier offre aux participants une séance de découverte du milieu aquatique, d'une durée d'environ 1 heure, agrémentée d'animations ludiques encadrées par un maître-nageur professionnel.

Certaines activités sont sur inscription - plus d'informations auprès :

- du CLIC au 02 51 71 95 89
- Sur le site de la CCSL - <https://cc-sevreloire.fr>

Plaquettes d'informations disponibles, en libre service, à la mairie



RETOUR SUR LES VOEUX

Le dimanche 14 janvier dernier s'est déroulée la cérémonie des vœux de la municipalité.



Les festivités ont commencé à 10h30 dans une ambiance musicale. Dix élèves de l'école de musique Sèvre & Loire ont interprété un morceau à la guitare.

Le Maire a ouvert la cérémonie et remercié les nombreuses personnes présentes.

M. David ROY et M. Mathis HÉLÈNE, les deux policiers municipaux en charge des communes de Mouzillon, Le Landreau, La Remaudière et La Regrippière depuis quelques mois, ont présenté leurs missions quotidiennes au sein des communes.



Une vidéo retraçant les événements de l'année 2023 a été diffusée. Un clin d'œil en photos des commémorations et cérémonies municipales, travaux de la future périscolaire, les soirées organisées par Le St Jo' et le village de Noël.

Le Maire avait fait le choix d'orienter son discours pour ses vœux sur l'urbanisme, afin que tous puissent comprendre :

- le P.L.U. (Plan local d'Urbanisme) ;
- le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ;
- le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ;
- la Z.A.N. (Zéro artificialisation Nette)

L'événement fort de cette année 2024 sur la commune : le vignoble à vélo, qui aura lieu le dimanche 1er septembre, a été répertorié, non sans humour, comme aussi attendu que les jeux olympiques en France.

Les agents recenseurs, Mme Chantal BULTEAU, Mme Frédérique COLLÉ et Mme Mélanie BOYAS ont été présentés à la population. Elles ont mené à bien leur mission de recensement qui a débuter le 18 janvier.

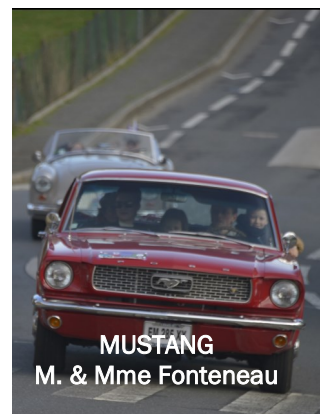


Cette cérémonie s'est terminée par la traditionnelle remise des médailles de la commune. Cette année la municipalité a honoré Mme Evelyne HOUSSIN, M. Jean-Loup DURAND, M. Jean-Luc MOYON.

Un dernier morceau de guitare est venu clore la cérémonie avant de partager le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

LE RALLYE DES GIVRÉS

Le 11 février dernier, le rallye des givrés a traversé la commune de La Regrippière. Parmi les 300 véhicules anciens, six étaient conduits par des habitants de la commune.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est terminé.

La municipalité tient à remercier les habitants de l'accueil réservé aux agents recenseurs.

Selon un premier comptage, la commune recense 1648 personnes. Soit une hausse de 8% par rapport au dernier recensement.

Rendez-vous dans cinq ans.

 Recensement
de la population 2024



ACCUEIL D'UN NOUVEL AGENT

Depuis le 22 janvier, nous accueillons un nouvel agent au sein des services techniques.

Bruno GERFAULT sera en charge des espaces verts aux côtés de Denis CHARRIER .

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune de La Regrippière.



LA COMPAGNIE MESDEMOISELLES

La compagnie Mesdemoiselles est en résidence sur la commune en 2024.

En février différentes dates ont été proposées au public :

- Le 9 février, le public était invité à assister aux répétitions de leur spectacle « Le bonheur en boîte ». Un moment de rencontre et d'échanges avec les artistes
- Le 14 février, un atelier parents/enfants était proposé sur inscription

Des ateliers de sensibilisation aux arts du cirque ont été mis en place avec certaines classes des écoles.

Le 1er septembre 2024 le spectacle "Le bonheur en boîte" vous sera proposé lors de la rentrée culturelle dans le cadre de la Rentrée du vignoble à vélo.

Retrouvez plus d'informations ici :

<https://interco.cc-sevreloire.fr/compagnie-mesdemoiselles/>

<https://www.ciemesdemoiselles.fr/la-compagnie/>



ART'GRIPPIERE

Une exposition d'art aura lieu du samedi 30 mars au dimanche 31 mars de 10h à 18h à la salle polyvalente.

L'exposition sera ouverte uniquement aux écoles le vendredi 29 mars.

Cette galerie éphémère initiée par M. Battistella en 2023 revient pour une deuxième édition et vous réserve de belles découvertes.

Peintures, sculptures, photographies, venez découvrir les œuvres d'une dizaine d'artistes.

Un vernissage sera organisé le samedi 30 mars à 12h.



PÊCHE AUX POISSONS

Le lundi de Pâques tombant le 1er avril, la chasse aux œufs sera remplacée cette année par une pêche aux poissons.

L'animation se déroulera entre 10h30 et 11h30 dans le bourg, autour du jardin public.

Pour participer :

- les enfants doivent avoir entre 2 et 11 ans ;
- habiter La Regrippière ou être scolarisés dans une des deux écoles de la commune ;
- venir retirer une carte de pêche à la mairie ou à Croc'Loisirs entre le lundi 11 mars et le lundi 25 mars.

A noter que les enfants restent sous la responsabilité des parents

A vos paniers !



LE RIRE DES FLEURS

Des nouvelles fleuries :

le printemps approche, les fleurs poussent à nouveau tout en couleurs et diversité. Je vous propose des bouquets de fleurs fraîches en plus des bouquets secs et autres décorations en fleurs séchées.

Pour cela, contactez moi au 07 81 29 26 95 pour convenir d'un budget, de couleurs, et du moment de retrait à la ferme ou ailleurs (le mardi soir, possibilité d'être livré à La Terre Ferme lors de la vente des producteurs La Regroupière). Bouquets 100% fleurs de saison et produites sur la ferme.

De plus, les ateliers cueillette reprennent dès le mois d'avril. Un atelier, c'est une visite de la ferme, des explications sur les fleurs de saison, de la cueillette et la confection d'un bouquet que vous ramenez !

Ils se déroulent le dimanche matin de 9h30 à 11h30 et auront lieu les :

- 14 avril,
- 28 avril,
- 12 mai,
- 16 juin,
- 7 juillet... dates à suivre jusqu'en octobre

Tarif 40€ par personne.

Bon à savoir, un atelier peut avoir lieu dès cinq personnes, si vous souhaitez réserver pour une autre date. Réservation par sms ou téléphone.

Retrouvez toutes les infos de la ferme sur les réseaux sociaux !
Instagram, Facebook le rire des fleurs



A très bientôt et bon début de printemps !

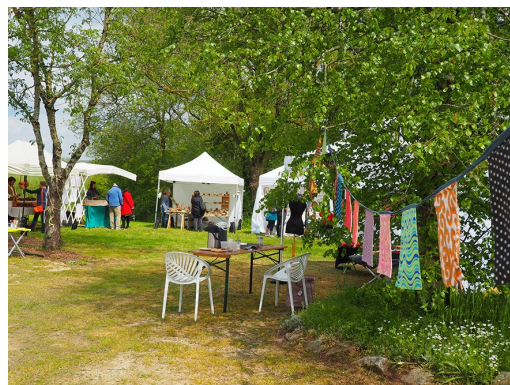


MARCHÉ DE CRÉATEURS

L'association nantaise Abricadabroc propose la découverte d'une dizaine de talents créatifs de la région : Marché de la création dans un jardin.

Depuis une quinzaine d'années, l'association nantaise Abricadabroc met en lumière le travail de créateurs, artisans d'art et artistes professionnels par le biais de marchés qu'elle fait circuler dans la région, sur l'espace public ou dans des jardins.

L'année dernière elle avait proposé deux marchés à La Regrippière, l'un en avril dans le jardin d'une céramiste, l'autre en novembre à l'atelier Mailles et Veinages.



Les 27 et 28 avril, elle refait étape dans le jardin de Caroline Guillot. A cette occasion, elle rouvre les portes de son jardin à une dizaine de talents créatifs de la région. Ils se feront un plaisir d'échanger sur leur savoir-faire dans différents domaines : céramiques, créations textiles enfant et adulte, bijoux, coutellerie, luminaires et autres objets déco...

Les visiteurs pourront également en savoir plus sur les ateliers et stages que Caroline Guillot propose tout au long de l'année dans son atelier.

Infos pratiques

Les Marchés Mobiles, marchés de la création à l'atelier Shibumi - 3 la Boisière

samedi 27 avril, de 14h à 19h

et dimanche 28 avril, de 11h à 18h

La liste des exposants est à retrouver sur la page Facebook d'Abricadabroc la semaine précédant le marché.

Contact : 06 35 57 22 71

Infos : <https://www.facebook.com/AbricadabrocAssociation>

<https://www.instagram.com/abricadabroc>

PARC ÉOLIEN

La construction du parc éolien du Haut-Vignoble par la société EnergieTeam Exploitation sur le territoire des communes de Vallet, La Regrippière et La Remaudière est achevée. La mise en service du parc a débuté au mois de février.

Situé sur les hauteurs bocagères des trois communes, dans une zone de développement éolien, le parc est constitué de six éoliennes Vestas V110 d'une puissance de 13.2MW.

Ces éoliennes produiront 38 000 MWh par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité (chauffage compris) de 16 600 personnes et près de 11 100 tonnes de CO2 évitées.

Les éoliennes seront raccordées au poste source de Vallet, à 6.5 kilomètres du parc.



Historique

La construction du parc a débuté en février 2023 par la création des chemins et des plateformes. Les éoliennes sont arrivées sur le site entre les mois de juin et de novembre pour être montées en décembre 2023.

Des travaux de remise en état du site et des accès seront réalisés avant l'été.

Les retombées économiques pour le territoire

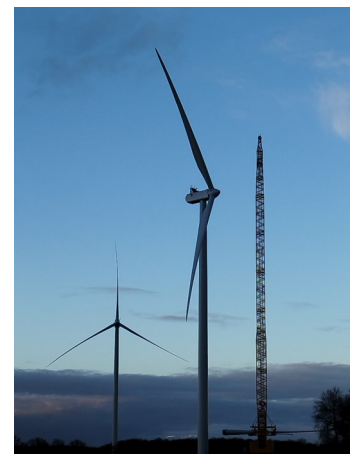
Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaires, bureaux d'études : le parc a déjà bénéficié, et bénéficiera, de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation.

Les entreprises Charier TP et Lépine TP basées à Nantes se sont occupées des voiries et du génie civil. Ainsi, le parc contribue à développer l'activité économique du territoire.

Dès la mise en service du parc, les taxes reversées aux communes concernées (bâti foncier, IFR, CFE et CVAE) financeront les projets de développement de la commune et de la Communauté de communes et favoriseront ainsi leur attractivité.

Problème de réception TV

Avec la mise en production du parc éolien, des problèmes de réception TV peuvent être constatés. Une déclaration doit être faite à Energie Team pour la prise en charge gratuite d'une intervention de dépannage (formulaire disponible sur le site internet de la mairie).



EnergieTeam Exploitation - 1 rue des énergies nouvelles 80460 OUST-MARESTTEL
06 24 73 48 60 - exploitation@energieteam.fr

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau des bibliothèques organise des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CCSL.

Voici les dates pour ceux organisés à La Regrippière :



Samedi 23 mars - 10h30

Atelier généalogie

Animé par les bénévoles, venez découvrir vos ancêtres en apprenant à faire un arbre généalogique.

Tout public.

Entrée libre.

Durée 1h30

Samedi 13 et mercredi 24 avril

Les heures du Conte - Découverte de l'Afrique

Les bénévoles vous proposent des lectures agrémentées de chansons, comptines et parfois de jeux dans les bibliothèques ou à l'extérieur. Venez partager ces moments doux avec vos enfants.

Samedi 13 avril - 11h

Enfants de 3 à 6 ans

Durée 30 minutes

Mercredi 24 avril - 11h

Enfants de 6 à 8 ans

Durée 45 minutes

Sur inscription : <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr>

Samedi 19 avril - de 19h à 22h

Soirée jeux

Envie de partager un moment ludique entre amis ou en famille ?

Charlotte, de la boutique « A qui de jouer ? » vous propose une multitude de jeux !

Tout public.

Entrée libre.

RECHERCHE JOUEURS D'ECHEC

Bonjour à tous les habitants de La Regrippière,
Etant un amateur de jeux d'échecs, je souhaite savoir si
d'autres personnes dans la commune aimeraient participer
à des soirées autour de ce jeu.

Les rencontres pourront se dérouler dans différents
endroits suivant le nombre de personnes et à différents
horaires suivant les disponibilités de chacun.

Dans un premier temps, je souhaite recenser le nombre
potentiel de joueurs et joueuses, je créerai ensuite un
groupe WhatsApp sur lequel nous pourrons échanger pour organiser nos évènements.
Tous les niveaux seront acceptés, même ceux qui débutent ou souhaitent apprendre à jouer.

Voici le numéro sur lequel vous pouvez me joindre 06 07 17 29 71 pour vous inscrire ou pour
toutes questions.

A très bientôt.

François Hubert



LE ST JO'

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE

"Voici plus de deux ans que nous avons repris le restaurant/bar et c'est toujours un grand plaisir. Tout d'abord nous étions ouvert 7j/7 pendant un an et au vu de l'activité nous avons décidé de fermer le dimanche. Maintenant et toujours au vu de l'activité et avec regret, nous avons également décidé de fermer le samedi. Nous en sommes désolés, mais nous ne pouvons pas rester ouverts sans aucune activité rentable. Nous nous excusons auprès de nos clients réguliers du samedi et rappelons que vous pouvez commander votre pain les jours de semaine afin d'être sûr d'en avoir. Nous restons bien sûr ouverts pour nos soirées du samedi et vos repas sur réservation. » Elisa et Lolo

Lundi, mardi, mercredi : 8h - 14h ;

Jeudi : 8h - 21h ;

Vendredi : 8h - 22h

PROGRAMME

Infos et réservations au 02 40 71 69 19

Samedi 23 mars 2024 à partir de 20h

Soirée concert avec le groupe Phon'étique. Tribute Téléphone

On ne présente plus le groupe mythique du rock Français. Ils seront cinq sur scène pour vous interpréter tous leurs plus grands tubes : «Cendrillon», «New-York avec toi», «Argent trop cher», «La bombe humaine» etc.. 2h de concert de folie !!

Entrée gratuite sortie au chapeau. N'oubliez pas votre monnaie !

Restauration sur place Chili con carne

9 € par personne. Réservation conseillée.





Vendredi 5 avril

Soirée Stand'up à la salle polyvalente de la commune.

A ne pas manquer !

Tarif en prévente : 12€ / Sur place : 15€

<https://www.billetweb.fr/carton-comedy-x-le-st-jo-stand-up-a-la-regrippiere>

Déconseillé aux moins de 16 ans.

Bar et restauration sur place

Ardoise apéro 20€ pour deux personnes. Sur réservation.

Samedi 13 avril - de 10h à 18h

Rassemblement voitures et marché de printemps

Organisé par Le St Jo' en collaboration avec Gwladys Proust, organisatrice du marché de Noël.

Sur la place Saint Joseph juste devant le bar.

Baptême passager au profit du Téléthon sur route : Maserati, Porsche, mustang, alpine etc...

5€ le baptême

Bar et restauration sur place.

Structure gonflable



Dimanche 14 Avril de 11h à 13h

Le brunch du St Jo'

Brunch composé de : une boisson chaude, un jus de fruit, un yaourt bio, 1/2 baguette tradition Beurre bio Confiture, une viennoiserie, fromage, charcuterie, oeuf brouillé ou au plat. 14 € par personne.

Le Vendredi 19 Avril

Soirée concert Die Morg 20h

Eh oui, on le kiffe ! Il sera de retour au St Jo' pour votre plus grand plaisir et le notre. Notre pote Morguy viendra une nouvelle fois foutre le bordel.

Entrée gratuite, sortie au chapeau. N'oubliez pas votre monnaie !

Restauration sur place.

Photo @afterdepth



HORAIRES

Mairie de La Regrippière
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30

Agence postale de La Regrippière
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES **Mahé CHARPENTIER** né le 8 janvier - 6 bis la Grande Tranchais
Léonie GUIQUÉRO née le 9 janvier - 10 rue de l'Ouche Renard
Candice GÉRARD née le 15 janvier - 50 rue du Vignoble
Wyatt LIMOUSIN né le 15 janvier - 14 rue du Vignoble

DÉCÈS **Paul ROUSSELIÈRE** - 81 ans
a été domicilié 11 la Doricière
Germain VINET - 87 ans
a été domicilié 5 la Gandonnière
Bernadette CHAUVIRÉ - 88 ans
a été domiciliée à la Petite Aujardière

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCE **Milan VALLET** né le 13 janvier - 1 La Grande Masure
Malo MÉRIGAUD né le 17 mars - 31 bis rue du Vignoble
Luna ROBIN née le 24 mars - 10 rue de la Petite Pièce
Izylia GARREAU née le 3 mai - 3 rue de l'Ouche Renard
Eden FROMENTIN né le 7 juin - 11 rue de la Petite Pièce
Océane CASETEUBLE née le 15 juin - 15 la Gandonnière
Lenna BROSSET née le 5 juillet - 32 rue d'Anjou
Julyane LAURENT né le 19 juillet - 30 route de la Tranchais
Éden TAILLANDIER né le 24 août - 14 le Moulin Gourdon
Ambre MICHAUD née le 25 août - 5 rue de la Petite Pièce
Victor DALCANTARA né le 28 août - 6 rue des Meuniers
Ysée BOUVET née le 20 septembre - 16 rue d'Anjou
Eden STUDER né le 6 octobre - 9 rue de l'Ouche Renard
Tom TEXIER né le 11 octobre - 31 rue du Vignoble
Matthys LEFEBVRE BELORDE né le 24 novembre - 27 rue de l'Ecole
Cody GALINDO né le 5 décembre - 19 la Bouchefoire

DÉCÈS
Germaine BREVET, née BRAUD - 96 ans - a été domiciliée 4 place du Prieuré
Simone HERBRETEAU née CUSSONNEAU 91 ans - a été domiciliée 1 la Coquetière
Louissette BOUYER née BREVET 89 ans - a été domiciliée 31 rue du Vignoble
Robert GERARD 92 ans - a été domicilié 4 la Porchetière
Odile VINET 76 ans - a été domiciliée 2 le Butay
Marie RIPAUD née BARRÉ 97 ans - a été domiciliée 3 place Saint-Joseph
Joseph BIOTEAU 92 ans - a été domicilié 1 impasse du Cormier
Ghislain GRÉGOIRE 71 ans - a été domicilié 8 rue de Bretagne
Marie-Thérèse RIALLAND 91 ans - a été domiciliée 14 le Moulin Gourdon
Marie-Louise BAHUAUD née TOUBLANC 93 ans - a été domiciliée 5 rue des Fontaines
Germaine BLANLOEIL née MÉRAND 100 ans - a été domiciliée à la Grande Tranchais

MARIAGE
Alexis BOLTEAU et Fleur-Ella DELANOU, 17 route de la Tranchais - le 29 avril
Allan MARY DIDIER LAVAL et Céline GRAVOUEILLE, 12 le Moulin Gourdon - le 27 mai
David KASSAS et Morgane EVIN - le 10 juin
Kevin CHOUVIER et Claire DABIN - le 23 septembre

URBANISME

♦ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

François TALLEC
12 rue de Bretagne
Aménagement de combles et création
d'ouvertures de toit

David EMERIAU-MENET
9 bis rue du Vignoble
Pose d'une clôture

Bruno ANGER
15 rue du Stade
Fabrication d'un préau

Clément RAVARY
18 rue de la Petite Pièce
Pose d'une clôture mitoyenne

ECONHOME
27 rue de l'Ecole
Pose de panneaux photovoltaïques

Kévin MICHOT
6 rue de l'Ouche Renard
Pose d'une clôture

Aude VIAUD et Quentin GULASSA
8 rue des Corbetières
Remplacement d'un muret par un grillage

COMMUNE DE LA REGRIPIERE
Modification de façade

David BERTRAND
7 place du Prieuré
Modification de façades

Aude TESSIER et Régis MOURAUD
18 rue du Stade
Pose de panneaux photovoltaïques

Céline POTIN
23 route de la Tranchais
Projet piscine

♦ PERMIS DE CONSTRUIRE

Jean PETITEAU
Moque Peigné
Construction d'une maison individuelle

Arnaud FAVREAU et Marie WACHEUL
6 les Rappionnières
Rénovation et aménagement d'une
dépendance

ECOLE CLEMENT PELLERIN

J'aime la galette, savez-vous comment ?

La classe des TPS PS MS aime la galette avec du beurre dedans, bien entendu ! Et ...des pépites de chocolat !!

Atelier cuisine, le vendredi 26 janvier avec la bonne humeur des gourmands impatients de déguster les galettes sablées réalisées.



On peut même vous donner la recette si vous le souhaitez ...

Contre-temps

Les fêtes de fin d'année sont déjà bien loin mais pour autant, de nouveau, nous tenions, à contre-temps, à remercier la mairie pour ce magnifique village de Noël qui a, sans conteste, mis le bourg au diapason de l'ambiance festive. Et un grand « Bravo ! » aux artistes qui sont à l'origine de cet îlot de constructions de bois magnifiquement réalisées. Le traineau a enchanté les enfants (et les adultes). Merci



Les reines et les rois de La Regrippière



En cette reprise de janvier, quoi de plus traditionnel qu'une belle couronne ! Nos reines et rois ont travaillé ardemment pour avoir le privilège de porter leur parure.

L'arbre lecteur



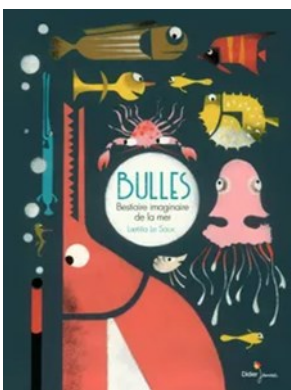
En classe, les CP apprennent à lire à partir d'albums de la littérature de jeunesse. Durant cette période, L'arbre lecteur de Didier Lévy (Auteur) et Tiziana Romanin (Illustratrice) les a accompagnés. Cette histoire nous invite de manière poétique à comprendre les étapes de la fabrication du papier en vue de confectionner un livre. A l'issue de cette séquence, toute la classe a donc mis en œuvre son savoir-faire pour fabriquer chacun son livret. Les pages blanches n'attendaient que leurs dessins et leurs premiers écrits.

Bulles

Le 11 janvier dernier, la médiathèque a accueilli notre classe pour partir à la découverte de l'album Bulles de Laëtitia Le Saulx, auteure illustratrice de Nantes.

Estelle, de la médiathèque de la communauté de communes, nous a offert des lectures de ses ouvrages et nous avons ensuite participé à un atelier tangram au cours duquel nous avons reproduit des animaux du monde marin à l'aide des pièces géométriques de ce jeu chinois.

Cette activité nous a réjoui d'autant qu'elle entrainait en résonance avec nos activités mathématiques menées en classe.



L'épiphanie



Jeudi 18 janvier 2024, tous les élèves se sont rassemblés pour fêter l'épiphanie.

Nous avons rappelé le sens de cette fête, l'arrivée des rois mages qui sont venus offrir des présents à Jésus, signes de leur amour pour Dieu. Et nous avons partagé la galette afin de célébrer ce temps fort.

Voici les petits et grands rois ou reines 2024 de l'école Sacré-Cœur...



École dehors - Projet eTwinning

Dans le cadre de la pratique de l'école dehors et de la labellisation «Ouverture à l'international» (label de l'Enseignement Catholique, en cours de demande) l'équipe enseignante propose aux élèves de participer à un projet eTwinning : « Outdoor School ».

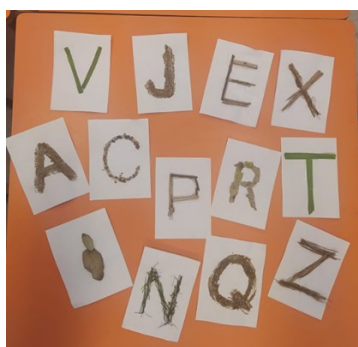
eTwinning est l'une des actions phares du programme Erasmus+. Il permet la conduite de projets collaboratifs à distance entre partenaires européens, de la maternelle au lycée, par le biais du numérique.

Avec des classes situées dans différents pays de l'Union européenne et hors UE, nous proposons aux élèves des activités pour faire classe dehors. Puis nous partagerons les résultats de celles-ci (photos). L'objectif est de favoriser la pratique de l'école dehors, de mutualiser les pratiques et d'offrir aux élèves un espace de partage et d'échange avec des élèves vivant dans d'autres pays.

En janvier, nous avons des activités artistiques et des activités libres à réaliser.



Activité libre des TPS-PS-MS : écrire les initiales des prénoms avec des éléments de la nature.



Activité artistique des GS-CP : réalisation d'une œuvre collective, un hérisson géant.



Les enfants l'ont appelé Mignon Pictou.

Activité artistique des CE1-CE2 : observer et analyser des œuvres puis les reproduire avec des éléments de la nature.



Activité artistique des CM1-CM2 : réalisation de sculptures avec de la boue et des éléments de la nature



Le projet va se poursuivre jusqu'en mai.

LE COMITÉ DES FÊTES

Soirée Vini vinyle

Le comité des fêtes organise son apéro musical le samedi 9 mars à partir de 19h à la salle polyvalente.

Planche charcuterie/fromage et vins à déguster.

Entrée gratuite.

Contact : 06 12 62 10 12



Matériel en location - Année 2024

MATERIEL	NOMBRE	PRIX
Barnum blanc 10x5 à monter - (Caution 500,00€)	1	80,00 €
Pro-tente pliable 3x3m	1	40,00 €
Pro-tente pliable 6x4m (Caution 1000,00€)	4	80,00 €
Tables pliantes « LORCA »	20	8,00 €
Banc pliant « LORCA »	40	2,00 €
Table pliante + 2 bancs « LORCA »	20	10,00 €
Tables bois + tréteaux bois (longueur 2,00m - 2,50m)	15	4,00 €
Chaises plastiques blanches (caution 10€)	150	1,00 €
Friteuse gaz 10-12l (Gaz non fourni)	1	30,00 €
Plancha gaz 3 rampes de feux (Gaz non fourni)	1	30,00 €
Poêlon D76cm + réchaud (Gaz non fourni)	1	30,00 €
Guirlandes LED (10m)	8	5,00 €

Pour les associations de la commune : 50% du prix affiché.

CONTACT : Quentin PAQUEREAU : 06-21-58-75-57

APPEL À LA MÉMOIRE

Nous recevons un appel à témoignage que nous avons plaisir à vous transmettre. En souhaitant que cette personne trouve des réponses à ses questions.

La (re)découverte de photographies lors d'un déménagement, d'un décès ou bien simplement lors d'un rangement de printemps peuvent être le point de départ de très grandes choses.

« Il y a plusieurs années, lors de la lecture de très anciens documents de famille, ma curiosité fut piquée au vif : qui sont mes ancêtres ? Que faisaient-ils ? C'est le prélude de mes recherches généalogiques qui m'ont permis de découvrir l'ancrage de mes aïeux à la terre de La Regrippière ainsi que leur place, pour certains, au sein de la vie communale. Mais à quoi ressemblaient-ils ? D'anciennes photographies, de la fin du XIXe siècle, m'ont permis de répondre, un peu, à cette question.

Voici l'une d'entre-elle : une photographie montrant la classe 16 de La Regrippière – on parlerait de conscrits aujourd'hui – des hommes nés en 1896, dont mon arrière-grand-père.

Il n'y a pas de date sur la photographie mais il est probable qu'elle ait été prise avant leur départ au front, à leur 18 ans. En effet, mon arrière-grand-père a été mobilisé en avril 1915.

Malheureusement, aucun autre nom n'est noté sur la photographie. Je poursuis alors mes recherches avec la publication de cette photo dans le bulletin municipal : qui sont ces hommes assis à côté de mon arrière-grand-père ?



Voici les noms des enfants nés en 1896 et qui ont vécu jusqu'à cette date de 1915 : Louis Supiot, Henri Hallereau, Léon Bouchereau, Maurice Lorre, Albert Pécusseau, Léon Cassard, Auguste Houssin et Donatien Bouchereau.

Si vous avez des informations, n'hésitez pas à contacter la mairie qui me les transmettra. En espérant que ces recherches aboutissent pour mettre des noms sur des visages. »

C.G.

Mars 2024

sevre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



RELAIS PETITES ENFANCES

FORUM / MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE

UN NOUVEAU MÉTIER VOUS TEND LES BRAS

Le forum métier d'assistant.e maternel.le du Vignoble est une journée pensée pour et avec ces professionnelles de la petite enfance.

- **Ce métier vous intéresse ?** Cette journée est pour vous ! Elle sera l'occasion de poser toutes vos questions et d'affiner votre projet.
- **Vous exercez déjà ?** Venez vous inspirer, découvrir de nouvelles approches, enrichir vos connaissances et rencontrer des collègues de la petite enfance.

**Samedi 23 mars de 10h À
16h // Le Pallet // Entrée
libre & gratuite**

DES ESPACES POUR S'INFORMER & ÉCHANGER

Futures assistantes maternelles, les principaux acteurs du secteur seront présents pour vous renseigner et vous accompagner dans votre projet professionnel. Assistantes maternelles en exercice, retrouvez également des organismes de formation continue.

DES ATELIERS POUR DÉCOUVRIR & EXPÉRIMENTER

MONTESSORI à 10h30 et 14h. Durée 1h. Sur inscription
Découverte de la pédagogie Montessori : projection d'un film et échanges. Par le centre Nascita d'Angers. Réservation préalable nécessaire
Inscription : bit.ly/forumam2024

SENSIBILISATION À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE à 11h et 13h30. Durée 30 min
Avec des professionnels du Département de Loire-Atlantique, sensibilisation et échanges autour de la santé environnementale : impacts sur la santé des enfants accueillis et de votre famille.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES à 11h et 14h15. Durée 30 min
Astuces et bonnes pratiques pour éviter les accidents domestiques, par des professionnels du Département.

GESTION DU STRESS & RELAXATION à 11h45 et 15h. Durée 30 min
Initiation à des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive favorisant le bien-être et limitant le stress. Avec Retrouvailles dans l'Ouest.



SAMEDI 23 MARS 2024
de 10h à 16h Le Pallet
Salle polyvalente de loisirs



INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS de 10h à 16h en continu.

Quelques gestes pour porter secours aux jeunes enfants. Par l'UDPS 44.

GESTES & POSTURES de 10h à 16h. En continu
Mise en situation pour adopter les bons gestes et protéger son corps avec Amélie Chatellier et Marion Quak - Habert, ostéopathes.

ESPACE SNOEZELEN de 10h à 16h. En continu
Un espace sensoriel favorisant la détente et la stimulation des enfants, aménagé par les professionnelles des Relais petite enfance. Venez vous y inspirer ...

Inscription sur place (sauf les ateliers Montessori à réserver en amont). Dans la limite des places disponibles.

DES ESPACES POUR FAIRE UNE PAUSE

SOCIO ESTHÉTIQUE

Avec Nadine Cazier, développer estime et confiance en soi par un accompagnement personnalisé.

ESPACE MONTESSORI

Des livres et du matériel pour en savoir plus sur cette pédagogie.

RESTAURATION

Possibilité de se restaurer sur place avec le foodtruck «Les filles ont la patate».

RENSEIGNEMENTS

Tél. 02 51 71 92 21 - rpe@cc-sevreloire.fr
Site internet : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/>

JEUNESSE

CARREFOUR DE L'ALTERNANCE

PRENEZ LE CHEMIN DE VOTRE AVENIR SAMEDI 13 AVRIL

Vous projetez d'étudier en alternance, mais vous ne savez pas où ni comment chercher un contrat et une formation? Le Carrefour de l'Alternance, est le salon du Vignoble nantais qui vous permettra de trouver les réponses à vos questions en matière d'alternance.

Que vous soyez collégien, lycéen ou déjà en alternance, vous y rencontrerez des professionnels qui vous apporteront leurs conseils sur votre orientation. Le Carrefour de l'Alternance c'est également compter sur la présence d'entreprises qui recrutent des alternants. Une occasion en or pour faire leur connaissance et décrocher votre futur contrat.

En résumé, le Carrefour de l'Alternance c'est :

- Un évènement dynamique permettant de rassembler sur un même lieu : acteurs de la formation, entreprises et jeunes du Vignoble nantais.
- Un évènement qui favorise les rencontres entre de futurs apprentis et des chefs d'entreprises en recherche d'alternants
- Un évènement qui présente l'apprentissage comme une voie possible pour se réaliser professionnellement.

LES EXPOSANTS

Ils sont là pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet !

1. DECOUVRIR LA FILIERE QUI VOUS RESSEMBLE

Pourquoi choisir l'alternance ? Comment ça marche? Quel type de contrat? Dans quel centre de formation?

Grâce aux experts (partenaires et centres de formations) présents vous obtiendrez les réponses à ces questions pour prendre la meilleure des décisions.

2. PASSEZ A L'ACTION

Les professionnels de l'orientation vous partageront leurs conseils pour faire la différence auprès des recruteurs et trouver votre futur employeur.

Besoin de faire votre CV ? Ils seront également là pour vous aider !

3. PRESENTEZ-VOUS !

C'est le moment de faire mouche et de rencontrer les entreprises présentes. Elles veulent partager et transmettre leur savoir-faire, elle n'attendent que vous !



INFOS PRATIQUES

L'inscription est-elle obligatoire ?

L'inscription est vivement conseillée. Elle vous permettra d'être tenu informé des modifications éventuelles liées à l'évènement. Elle ne prend que 2 minutes et est réalisable en ligne.

Dois-je imprimer mon badge d'entrée?

L'impression du badge n'est pas obligatoire. Vous pouvez le présenter à votre arrivée directement sur votre smartphone.

Dois-je préparer ma visite ?

Pour optimiser au mieux votre venue, nous vous conseillons de préparer un minimum votre visite:

Consultez en amont la liste des centres de formations, partenaires et entreprise présents au Carrefour de l'Alternance. Préparez votre CV et/ou une lettre avec vos motivations pour la présenter aux entreprises.

Notez dès à présent vos questions pour les poser aux intéressés le jour J.

Je suis une entreprise et je souhaite participer, comment faire ?

RDV SUR NOTRE SITE / <https://lentrainante.cc-sevreloire.fr/>

A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

Le château de Goulaine

Au XIIe siècle, le premier Goulaine, Jean de Goulaine, alors Capitaine de la ville de Nantes, fortifia la propriété entourée des marais de Goulaine, pour se protéger des attaques. Classé Monument Historique depuis 1913, et inscrit au patrimoine historique nantais, le château de



Goulaine fait partie des « Châteaux de la Loire » ! Si certains vestiges de son passé fortifié du



XIIe siècle sont encore visibles, l'édifice médiéval laisse sa place à la fin du XVe siècle à un magnifique Corps de Logis Renaissance.

L'initiative de cette nouvelle construction, à la fin du XVe siècle, vient de Christophe II de Goulaine. Sensible à cette architecture nouvelle émergeant au début de la Renaissance, il fait remplacer son château médiéval par un nouvel édifice gothique flamboyant.

C'est en 1621 que Louis XIII, roi de France, accorde le Marquisat à la famille. Les salons du premier étage, témoignent de la richesse architecturale du XVIIe siècle.

La famille de Goulaine resta propriétaire du domaine sans interruption jusqu'en 1788, date à laquelle il fut vendu à un armateur néerlandais, Piter Deurbroucq. Grâce à lui, le château fut préservé des attaques révolutionnaires. Ceci permit d'empêcher la destruction du château, lors de la Révolution Française. En 1858, Patrice de Goulaine racheta le domaine, le ramenant dans le giron familial jusqu'au 21ème siècle.

En 2022, le château est racheté par des amoureux du Patrimoine, Hervé et Karina LECESNE, dont le but est de continuer à faire vivre le château en y développant les activités historiques que sont le tourisme et l'événementiel.

Le château se visite de fin mars à mi novembre de 14h à 18h30. Visite libre ou guidée.

Plus d'infos : <http://www.chateaugoulaine.fr/>

LIBRAIRIE L'ODYSSÉE

Les événements du mois de mars dans votre librairie de Vallet :

- Mardi 5 mars à 19h15 : apéro littéraire à la librairie (gratuit, sans réservation). C'est un moment convivial de partage de lectures. On parle de nos coups de cœur ou coups de gueule, on grignote et surtout on quitte cette soirée avec une envie furieuse de lire plein de nouvelles choses.

Les 28 et 29 mars, l'autrice Cassandra Lambert sera à Vallet pour nous parler de sa duologie L'Empire des Femmes (éditions Didier Jeunesse)

- Jeudi 28 à la librairie L'Odysée : dédicaces vers 16h suivies d'une rencontre à 19h15 (réservation conseillée, gratuite) animée par une journaliste ;

- Vendredi 29 : l'autrice sera présente le matin au collège Pierre Abélard pour rencontrer les élèves de Mme Dutoya.

Sa venue se fait dans le cadre du PEL de Vallet et en lien avec la journée internationale des droits de la femme.

Librairie L'Odysée - 44 rue François Luneau 44330 Vallet - 02.40.33.99.03

Du mardi au vendredi 10h-12h30 / 14h-19h

Le samedi 10h-12h30 / 14h -18h



FOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

Plus de 15 000 visiteurs sont attendus à la 74^e édition de la Foire du Vignoble nantais à Vallet les 15, 16 et 17 mars 2024.

La foire commerciale et le salon des vins totalisent près de 200 exposants. C'est l'occasion pour le public de découvrir les savoir-faire des artisans de tout le département de Loire-Atlantique mais aussi de nos voisins du Nord Vendée et de la région des Mauges. C'est le rendez-vous des producteurs de muscadets et de vins de pays pour faire déguster les muscadets prestigieux des lauréats des concours de la Pipette d'or, du prix Clémence-Lefevre et du Muscadet sur lie. Les trois concours sont organisés par les producteurs des territoires des communautés de communes Sèvre et Loire et Clisson agglo. L'ensemble des muscadets haut de gamme du Vignoble nantais est réuni avec ses dix crus communaux. Une vente aux enchères de muscadets millésimés est destinée à financer les activités de Cancer solidarité Vignoble et Agir contre la maladie.



La Foire du Vignoble nantais c'est aussi un thème d'animation.

Pour ce nouveau millésime c'est Paris 2024. Il s'agit dans le contenu d'un clin d'oeil aux Jeux Olympiques avec notamment la mise en scène des sports historiques : lutte, athlétisme, boxe, une exposition sur la grande histoire des JO. L'autre volet du thème va entraîner les visiteurs dans une ambiance et exposition liées au 25^e anniversaire du déplacement de la Foire du vignoble nantais à Paris. Plus de 500 personnes du Vignoble nantais et sa région avaient fait la promotion du muscadet sur les hauteurs de Montmartre et au Moulin Rouge le 13 mars 1999.

ASSOCIATION V.I.S.A.

L'association V.I.S.A. (Vivre Sans Alcool) organise une soirée à thèmes sur la sécurité routière.

La soirée sera animée par un intervenant des sapeurs pompiers de Vallet et un intervenant départemental de la sécurité routière de la préfecture de Loire-Atlantique.

Vendredi 19 avril à 20h
Centre Emile Gabory à Vallet
- Salle 9, Simone de Beauvoir
- Salle 10, Jean-Paul Sartre

Tout public.



ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Annie GRASSET et Isabelle BROCHARD, accompagnatrices de soins en gérontologie, interviennent à domicile, sur la commune, pour permettre aux personnes âgées de conserver du lien social et améliorer leur quotidien qu'il soit dans la maladie et/ou dans la solitude.

Leurs interventions consistent plus à proposer diverses activités cognitives (mémoire, visuelle, sensorielle) ainsi que des activités motrices (gym douce, marche).

Elles ont exercées leur diplôme d'Assistante de Soins en Gérontologie dans des SSIAS (Services de Soins Infirmiers à domicile) en qualité d'aide soignante et d'aide médico-psychologique. Leurs parcours professionnels leur a permis d'observer et de cibler les réels besoins des personnes ainsi que ceux des aidants.

Elles se sont associées pour pouvoir pallier aux absences de chacune ainsi que réagir dans l'urgence afin d'assurer un passage pour vos proches. Elles laissent libre choix à la famille du fonctionnement d'auto-remplacement.

Rémunération en chèque CESU - avantage fiscal.

Pour toutes questions et demandes :
Annie GRASSET - 06 79 66 91 54
annie.grasset@gmail.com

Isabelle BROCHARD - 06 25 70 69 92
isaaidealaidant@free.fr



COMITÉ DE JUMELAGE LOIRE-DIVATTE

Assemblée générale

L'assemblée générale du comité de jumelage Loire-Divatte se tiendra le vendredi 15 mars à 20 h, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau (près de la piscine).

Nous recherchons de nouveaux membres motivés prêts à rejoindre notre équipe. Ouvert à tous les habitants de la CCSL.



Echange franco-allemand du 23 juillet au 6 août 2024

Le Comité de Jumelage Loire-Divatte organise un échange franco-allemand d'adolescents (14-17 ans), du 23 juillet au 6 août 2024 (une semaine en France puis une semaine en Allemagne). Hébergement en familles d'accueil, activités encadrées par des animateurs, voyage en avion.

Coût estimé : environ 300 € + 15 € d'adhésion

Groupe limité à douze adolescents.

Le Comité de Jumelage Loire-Divatte recrute deux animateurs pour encadrer l'échange. Pratique de l'allemand ou de l'anglais demandée. BAFA souhaité. Prestations rémunérées.

Contact : jumelage.loiredivatte@gmail.com ou Laurent CHARDRON au 06 81 41 33 47.

SÉJOUR VIVAL

Les vacances pour vos enfants avec VIVAL, c'est tout naturel !...

VIVAL, association intercommunale soutenue par la CCSL, organise à nouveau cette année, ses différents séjours de vacances pour enfants en Haute-Loire, à St Julien d'Ance, au coeur de l'Auvergne :



- COLOS ENFANTS (enfants nés entre 2013 et 2016) : "Un bol d'oxygène en pleine nature !"
Deux formules : du 6 au 13 juillet ou du 6 au 19 juillet 2024 (hébergement au sein de la maison) : activités et jeux de pleine nature, canoë-kayak, via-ferrata, bivouac, rando, veillées ...

Tarif pour 8 jours : 420 € CCSL – 485 € hors CCSL (dont 5€ d'adhésion)

Tarif pour 14 jours : 720 € CCSL – 830 € hors CCSL (dont 5€ d'adhésion)

- CAMP PRÉ ADOS (enfants nés entre 2010 et 2012) : " Le goût de l'aventure"

Du 6 au 19 juillet (hébergement sous tente 3-4 personnes ou dans la maison en cas de mauvais temps) : activités "nature", mini-camp avec canyoning et via-ferrata, bivouac, grands jeux, rallye, soirées animées ...

Tarif pour 14 jours : 780 € CCSL - 885 € hors CCSL (dont 5€ d'adhésion)

- Présence de Michel MOUILLE, animateur en éducation à l'environnement pour les activités de sensibilisation à l'environnement, de découvertes de la faune et de la flore de ce milieu de moyenne montagne et pour des activités autour de la cuisine alternative.

Informations et Inscription en ligne : <https://www.colonie-vacances-auvergne.fr/>

MOBIL'ÉCOUTE

Le Mobil'écoute propose son aide aux victimes et à leur entourage à partir de 15 ans. Sa première mission est l'écoute, et sa deuxième mission est de faire de la prévention afin de limiter les violences.



Une ancienne ambulance a été aménagée en un espace de consultation chaleureux. Le Rotary Club a financé le véhicule et le Département a apporté une aide de 10 000€.

Depuis début septembre 2021, il sillonne les routes de Loire-Atlantique et assure des permanences, principalement en zones rurales. Une psychologue formée aux psycho-traumatismes et aux violences sexuelles vous y accueille.

Vous pourrez notamment :

- Bénéficier d'entretiens individuels,
- Obtenir une écoute téléphonique.

Le Mobil'écoute accueille les personnes victimes de toutes sortes de violences sexuelles : viols et agressions sexuelles dans l'enfance et à l'âge adulte, viol conjugal, inceste, pédocriminalité, harcèlement sexuel ..

Les permanences sont gratuites et proposées en toute confidentialité.

Le Mobil'écoute assure des permanences en stationnant toutes les semaines dans le Vignoble :

- Aigrefeuille-sur-Maine ;
- Clisson ;
- Vallet ;
- Le Loroux-Bottereau

Prenez rendez-vous au Mobil'écoute

Pour connaître les lieux et horaires exacts de stationnement du Mobil'écoute et vous rendre à l'une des permanences, vous pouvez téléphoner au 06 15 79 20 64 ou écrire un mail à mobilecoute@gmail.com.

Il est également possible de s'entretenir uniquement par téléphone.

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

En mars, avec le retour des premiers rayons du soleil, la nature s'éveille.

Au potager, c'est le moment de planter les variétés précoces de pommes de terre, d'ail rose, d'oignon blanc, d'échalotes, d'asperges, de petits pois et de fraisiers.

Attention ! En raison de mauvaises récoltes l'année passée, nous risquons d'avoir une pénurie de semence de pomme de terre, ne tardez pas à la commander !

Pour les propriétaires de serre, les tomates greffées et concombres sont déjà là. Les salades batavias et laitues sont disponibles ainsi que les choux pommes, choux fleurs et brocolis.

Côté semis, il est temps de semer vos carottes, radis, betteraves ... C'est aussi le bon moment pour les petits pois et les haricots.

Côté paysage, les premières tontes sont faites, vous pouvez scarifier vos gazons et les regarnir avant l'été. Continuez par un engrais «spécial gazon» qui l'aidera à bien s'enraciner avant l'été.

Côté massif, il est temps de planter vos annuelles, vivaces ... Là aussi, il est important de pailler pour limiter l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes.

Dicton du mois, « *Lorsqu'au mois de mars il tonne, on remplit bouteilles et tonnes.* »

Quelques idées pour votre jardin : Les fleurs à semer et planter en mars

Pour anticiper vous pouvez dès à présent semer quelques fleurs en godet dans la serre ou en pleine terre pour certaines.

Retrouvez les graines dans votre rayon à la jardinerie

Vous pouvez semer :

- Centaurées
- Pieds d'alouette ou Delphiniums
- Nigelle de Damas
- Pois de senteur
- Pavots de Californie ou Eschscholtzia
- Cosmos
- Soucis
- Roses d'Inde
- Pétunias
- Impatiences
- Pavots bleus
- Ancolies



LE PÂTÉ DE PÂQUES

Pour 6 personnes :

- 500g de pâte feuilletée
- 200g de lard fumé
- 300g de filet de canard dégraissé
- 100g de chair à saucisse
- 2 blancs de poulet
- 6 œufs + 1 jaune pour dorer
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 2 échalotes
- 2 pincées de noix de muscade
- 2 pincées de thym
- 1 cuillère à café de graines de coriandre concassées
- 5 brins de cerfeuil
- 5 brins de ciboulette
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 verre de muscadet
- Sel, poivre



1 - Coupez les viandes en morceaux et mettez-les à mariner dans un plat creux avec l'huile d'olive, le muscadet, le thym et les échalotes émincées. Laissez reposer 1h au frais.

Faire durcir quatre œufs.

Préchauffez le four à 210°C (Th.7)

2 - A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaissez la moitié de la pâte feuilletée sur le plan de travail fariné. Découpez à la roulette un premier ovale de 38cm sur 25cm, puis un deuxième dans l'autre moitié de pâte feuilletée abaisée. Réservez les chutes pour la décoration.

3 - Egouttez les viandes et hachez-les grossièrement avec les graines de coriandre. Ciselez la ciboulette et le cerfeuil. Mélangez les viandes avec la chair à saucisse, les herbes, deux œufs, la crème fraîche, la muscade. Salez, poivrez.

4 - Recouvrez la plaque de cuisson de papier sulfurisé, y déposer un ovale de pâte feuilletée. Répartissez la moitié de la farce sur cet ovale en laissant un rabat de pâte d'environ 3 cm. Placez les œufs durs entiers et recouvrez du reste de farce.

5 - Rabattez le bord de la pâte sur tout le tour et mouillez-le légèrement à l'aide d'un pinceau. Posez le second ovale de pâte feuilletée dessus et collez-le au premier en pressant délicatement. Découpez des petits décors avec les chutes de pâte puis collez-les en les humectant sur le dessus du pâté. Faites une cheminée au centre du pâté avec un petit rouleau de papier sulfurisé.

Badigeonnez le pâté de jaune d'œuf.

Glissez-le pendant 30 minutes dans le four. A mi-cuisson, couvrez-le d'une feuille de papier d'aluminium.

Servez tiède ou froid accompagné d'une salade verte.

Accord met / vin

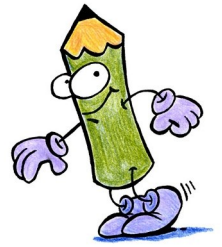


Muscadet Château de la Ragotière
Cuvée Amélie

« Un Muscadet qui allie la souplesse et la fraîcheur, et qui se termine sur une très belle minéralité »

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C					■					
D		■		■		■				
E			■					■		
F									■	
G				■			■			
H			■			■		■		
I										
J										



VERTICAL

- Tous les Saints y sont, ou presque !
- Pour la paix - Souvent le samedi soir
- Avec les autres - Service de renseignements - Cubitus ou tibia
- Aperçus - Le pompier en deux lettres - Petits ruisseaux de campagne
- Article étranger - Suffoque à fond
- Milieu de dérange - Abime le fond du pantalon - Modulation de fréquence
- Jeu du P.M.U. - On en redemande à la cantine
- Presse - Sud.Est - Phase lunaire
- De nouveau ensemble - Parlée
- Etre à bout après une course

HORIZONTAL

- Elle peut être pour le lit ou pour l'hebdo
- Le quatrième doigt de la main
- Etudiées - Titre en Ethiopie pour les rois
- Acteur français (Jean ...)
- Norme française - Faux marbre - Voyelles
- Mis en ordre
- Parcours Paris nuit et jour - L'Europe - Elle nous éclaire tous les jours
- Est en Anglais - République Française - Après tu en conjugaison
- Envahissante et même suffocante
- Réunir tout son petit monde

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	J	O	N	Q	U	I	L	L	E	S
B	A	U	D	A	C	I	E	U	S	E
C	M	I	■	T	E	I	N	T	E	R
D	A	R	A	■	L	■	T	E	■	R
E	I	■	M	O	L	L	E	■	R	U
F	Q	U	E	■	O	A	■	T	A	R
G	U	S	U	S	■	I	M	A	G	E
H	A	U	T	O	■	T	E	N	O	R
I	I	R	A	I	S	■	N	■	T	I
J	N	E	T	T	O	Y	E	U	S	E



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

DEVINETTES

Je peux voyager dans le monde entier, mais toujours en restant dans mon coin. Qui suis-je ?

un timbre

Je termine le matin et je commence la nuit. Qui suis-je ?

La lettre N

Quand on en a besoin, on le jette.

Qui est-ce ?

Un sort

J'ai quatre pattes et un dos, mais je ne peux pas marcher.

Qui suis-je ?

Une chaise

Je porte des lunettes, mais je ne vois pas. Qui suis-je ?

Le nez

Je n'ai qu'un pied et je ne porte pas de chaussure. J'ai un chapeau, mais pas de tête. Qui suis-je ?

Le Champignon

Qu'est-ce qui court et qui est jaune ?

Un citron pressé

J'ai deux aiguilles, pourtant je ne pique pas et je ne sais pas tricoter. Qui suis-je ?

Une horloge

J'ai deux branches, mais pas de feuilles. Qui suis-je ?

Des lunettes

Mathieu André, 33 ans Hockeyeur professionnel

Mathieu est originaire de Briançon dans les Hautes Alpes, et dans cette région, on est hockeyeur ou skieur. Le hockey est une histoire de famille, puisque son grand père jouait au hockey et son papa était aussi professionnel dans la même discipline. Aux dires de sa maman, Mathieu a fait ses premiers pas dans une patinoire.

Il commence son activité sportive à l'âge de quatre ans à Briançon. A treize ans, il quitte ses parents et part en famille d'accueil afin de suivre des études en sport étude à Gap. Il poursuit à Anglet pendant trois années en division 1 (ce qui correspond au 2ème niveau français). Puis il est recontacté par son ancien entraîneur et retourne à Briançon pour deux années. C'est en 2020 qu'il arrive sur Nantes et rejoint l'équipe des Corsaires qui évolue en division 1. Il décide de poser ses valises dans la région avec l'arrivée de son premier enfant et à La Regrippière depuis deux ans.

C'est un métier où les accidents corporels sont très fréquents et une surveillance médicale est exigée tous les mois.

Mathieu a toujours travaillé, soit en restauration rapide, soit en bricolage, à côté de sa vie sportive, car la saison de hockey ne dure que neuf mois de début août à fin avril.

Mathieu a 33 ans et entame sa dernière saison. Et oui la retraite pointe déjà le bout de son nez. Il a donc réalisé un bilan de compétences et la plomberie pourrait être son futur métier. En formation à l'AFPA pendant sept mois pour devenir ouvrier, il espère bien créer son entreprise par la suite.

Le couple et leur petit garçon Jules se sont installés à La Regrippière, surtout pour un cadre de vie au calme mais aussi pour être à une distance raisonnable des lieux de travail. Ils ne sont pas déçus pour le moment.

Si vous voulez le découvrir sur la glace, venez l'encourager le samedi 9 mars à la patinoire du petit port à Nantes.

Merci à Mathieu pour son accueil et le partage de son métier, sa passion.

